Quelle identité Baie de Mémard :

Parc écotone et maison du Lac du Bourget,

Aix les Bains, Savoie, 73

écotone *: zone de transition écologique entre deux écosystèmes. Un écotone est une “zone tampon” qui protège le “coeur d’habitat” et sert à créer une transition douce avec “la matrice écopaysagère”.*

Remerciements

Un grand merci à :

J. Hemmerlé, directrice de diplôme, pour son suivi et ses conseils tout au long de l'année.
C. Casanova, responsable urbanisme de la CALB pour les informations qu'elle m'a fournies.
Les professeurs de l'Insa de Strasbourg, pour leurs remarques et leurs avis sur le projet.
La promotion 2010 pour les quatre années passées ensemble.

Table des matières

1. Avant-propos **7**

2. Problématique **9**

- 2.1 Choix du sujet : 10
- 2.2 Problématique : 13
- 2.3 Regard personnel proposé, démarche envisagée : 15

3. Analyses urbaines et paysagères **17**

- 3.1 Introduction 18
- 3.2 Analyse sensible, Baie de Mémard : présentation des unités paysagères. 22
- 3.3 Analyse scientifique (géomorphologie/ hydrologie/ climat) 24
- 3.4 Analyse anthropisation : urbanisation/ parcellaire/ rapport homme territoire. 28

- 3.5 Conclusion : enjeux du site et ses besoins, entités paysagères, rapport entre elles. 35

4. Stratégie programmatique pour affirmer ce pôle nature 39

- 4.1 Introduction 40
- 4.2 Stratégie programmatique 42
- 4.3 Détails des programmes 45

5. Esquisses : comment manipuler les notions de “paysage” et de “nature” 57

- 5.1 interroger le rapport homme-nature 58
- 5.2 Trois attitudes 61
- 5.3 Conclusion 66

6. Avant projet : comment lier paysage et architecture ? 67

- 6.1. Le choix du parc 68

- 6.2 Lier architecture et paysage. 85

7. Baie de Mémard : parc écotone et maison du lac du Bourget 94

- 7.1 Plans, coupes et perspectives de la maison du lac du Bourget 95
- 7.2 morphologie née du parc : bâti en lanières, bâti écotone 98
- 7.3 La maison du lac du Bourget 101

8. Pour aller plus loin sur la maison du lac du Bourget.... 107

9. Conclusion 117

10. Bibliographie 119

1. Avant-propos

Croquis de la Alhambra, architecture-paysage, été 2009

Pour mon projet de diplôme, je travaille sur la transformation de la Baie de Mémard en parc écotone et sur l'implantation d'une maison du lac. La baie de Mémard est une zone de 7 hectares située à Aix les Bains, en Savoie, au bord du lac du Bourget.

Les raisons du choix de ce sujet :

Comme je ne suis pas sûr de travailler dans ma région plus tard, je voulais au moins une fois travailler sur un site au bord de ce lac, car il faut bien l'avouer chaque personne née ici est un peu amoureuse de ce lac et des montagnes. Je me suis donc mis en recherche auprès de la CALB (Communauté d'Aglomérations du Lac du Bourget) et on m'a mis sur la piste de la Baie de Mémard.

D'autre part, après un Erasmus en Espagne, à Grenade et de nombreux cours et visites à la Alhambra, je me suis rendu compte de l'attrait que pouvait représenter la discipline du paysage. L'architecture peut s'enrichir de cette discipline, se compléter et en devenir encore plus forte et marquante. En rentrant à Strasbourg, nous avons travaillé sur l'aménagement d'une zone "sauvage" sur l'île du Rhin et sur son devenir dans 30 ans. Mon envie de travailler sur du paysage s'est encore accrue.

Ainsi, j'ai choisi d'étudier le site de la Baie de Mémard pour mon projet de fin d'études, afin de joindre ma passion pour le lac du Bourget et les montagnes où j'ai grandi et mes premières envies de manipuler ces notions de "nature" , "paysage" et "architecture".

2. Problématique

2.1 Choix du sujet :

Comme je l'ai souligné, je voulais travailler sur ce diplôme en rapport avec le lac du Bourget, avec ce paysage. J'ai donc cherché à me renseigner sur les enjeux et les problématiques liés aux bords de ce lac, et il m'intéressait de travailler plus particulièrement sur Aix les Bains, ville que j'habite et où je vis. Aix les Bains est aujourd'hui surtout connue pour sa dimension de ville thermale. Quand à son rapport au lac jusqu'au XVIIIe siècle, les visiteurs y étaient plutôt insensibles. Les romantiques, eux se fascinent pour ce paysage qui a inspiré de nombreux poètes, dont le plus célèbre reste Lamartine. La Belle Epoque fait d'Aix une station balnéaire à la mode et au cadre enchanteur. Mais ce n'est que dans les années 50 que l'on observe un aménagement public des bords du lac par la mise en place d'une esplanade.

Conscient de ce patrimoine, de cette richesse à préserver, le Conseil Général de Savoie a mis en place en 1999 un vaste projet : le projet "grand Lac" dont le but est de soutenir son développement tout en préservant sa qualité de vie. Depuis les années 2000, des projets se réalisent sur les thèmes de l'eau, du paysage, la valorisation des berges et du déplacement, le patrimoine et la culture, le tourisme et les loisirs, la sensibilisation du public. Ainsi les berges offrent un nouveau visage : site des Mottets, requalification de la RN 201 et des berges, aménagement des plages, restructuration de la biodiversité. Ce projet doit être terminé en 2015.

Quelques dimensions sur le lac du Bourget

18 km de long
3,4 km de large
44 km de périmètre
44,5 km2 de surface
Profondeur maximum : 145 m
Altitude : 231,50 m

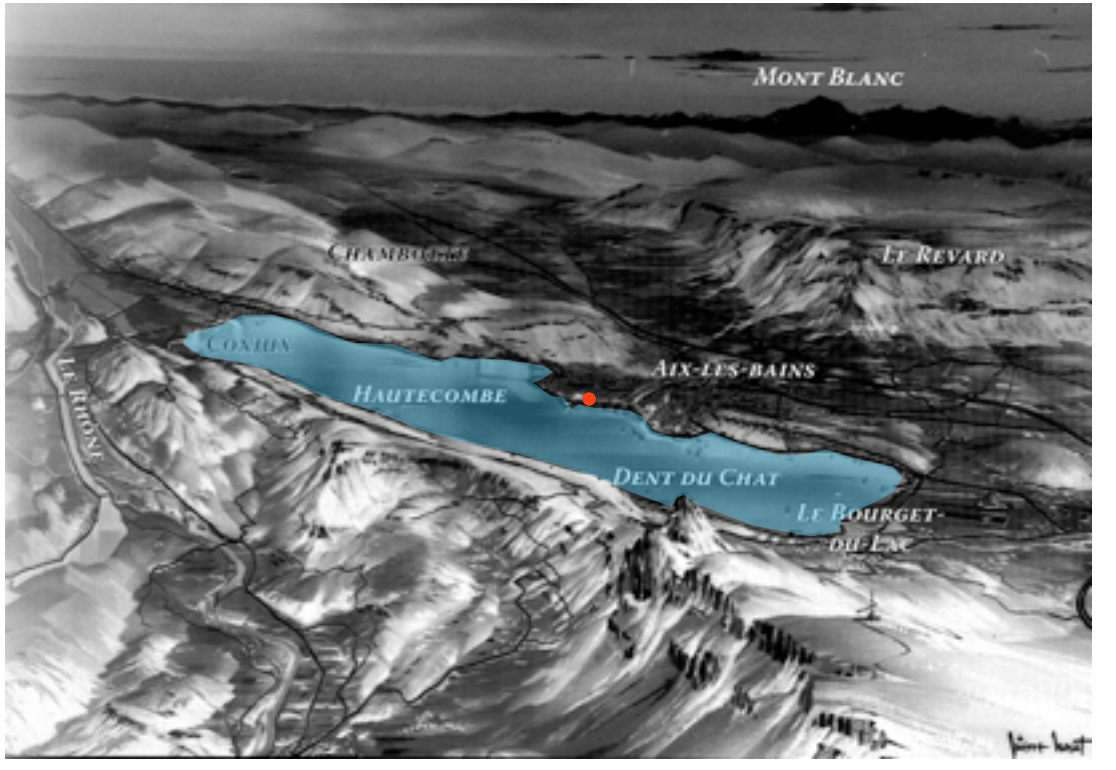

- **Baie de Mémard**

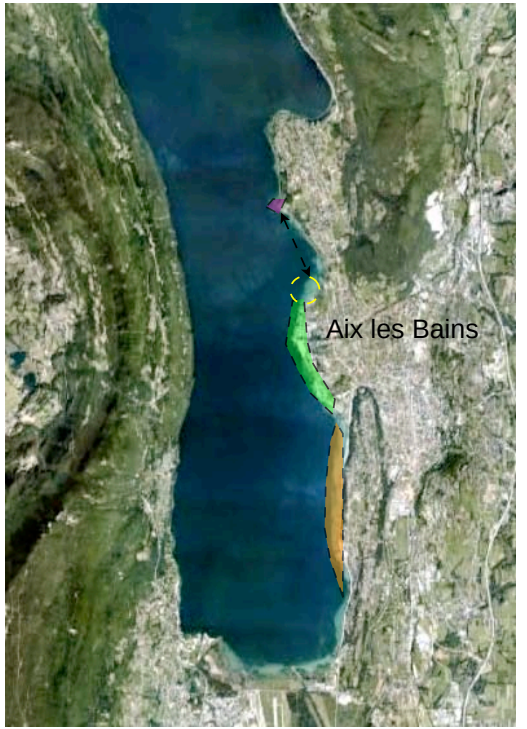

Au niveau d'Aix les Bains (25 000 habitants) et de ses abords, 4 projets viennent de se terminer ou vont être lancés. Ils sont initiés par la CALB (Communauté d'Agglomérations du Lac du Bourget) et par la ville d'Aix les Bains (en ce qui concerne son territoire) :

- le réaménagement des berges le long de la RN est un projet qui se finit peu à peu, toutes les portions sauf une ont été livrés. (en orange)
- La pointe de l'Ardre est une plage qui a été réaménagée il y a deux ans et qui fonctionne très bien, attirant de nombreux Aixois. (en violet)
- Le maire et la CALB ont lancé une étude prospective sur l'avenir de l'esplanade du lac d'ici 10 à 15 ans. L'étude a été rendue il y a deux mois, elle est ambitieuse et pose de nombreuses questions sur cet espace. Le maire n'en retient que quelques points vu le budget financier de la ville mais est conscient des différentes réflexions. Cette étude montre le devenir de l'esplanade dans 10 à 15 ans. (en vert)
- Un projet de chemin piétonnier entre la baie de Mémard et la Pointe de l'Ardre va bientôt se mettre en place. Il serait construit en 2010. (double flèche noire)

Le site choisi est celui de la baie de Mémard (cercle jaune) : un ancien petit port de plaisance, un site à l'abandon, peu lisible mais fortement fréquenté pour son caractère "nature" et sa proximité avec un des ports de plaisance de la ville. Ce site possède une place stratégique entre la fin d'une promenade urbaine et le commencement d'une future promenade au caractère plus paysager.

2.2 Problématique :

Travail sur le thème de la mémoire,
Joanna Hadjithemas et Khalil Joreige

Énoncé : un site aux forts potentiels paysagers, une séquence “nature” peu mise en valeur.

Problématique : le rendre lisible, requalifier la baie de Mémard, en y implantant des éléments programmatiques liés à l’eau (volonté de la mairie). La démarche envisagée pour cette requalification est une démarche liée à l’identité et la spécificité du lieu comme un soutien dans la démarche du projet.

Démarche :

Pour Henri Bava, “imaginer un paysage” signifie comprendre un lieu et le rendre lisible. Un site n’est jamais neutre : il résulte de la multiplicité des affectations et des aménagements successifs dont il garde toujours la trace. La qualité d’un lieu est comme la résultante d’un équilibre entre les conditions spécifiques (anciennes et actuelles) et les conditions projectives (visant au renouvellement).”
Il y a un désir de scénographier ce lieu, le mettre en valeur. **Comment à partir de l’implantation d’un ou de plusieurs équipements culturels liés à la nature redonner une lisibilité à ce site, lui redonner une identité, un sens, en faire comprendre l’histoire et la spécificité ?**

Avoir cette attitude comme guide pour les différentes échelles urbaines, paysagères et architecturales. **Interroger le rapport homme nature, quelle identité donner à cette interface ? Comment faire “vivre” cette zone ?**

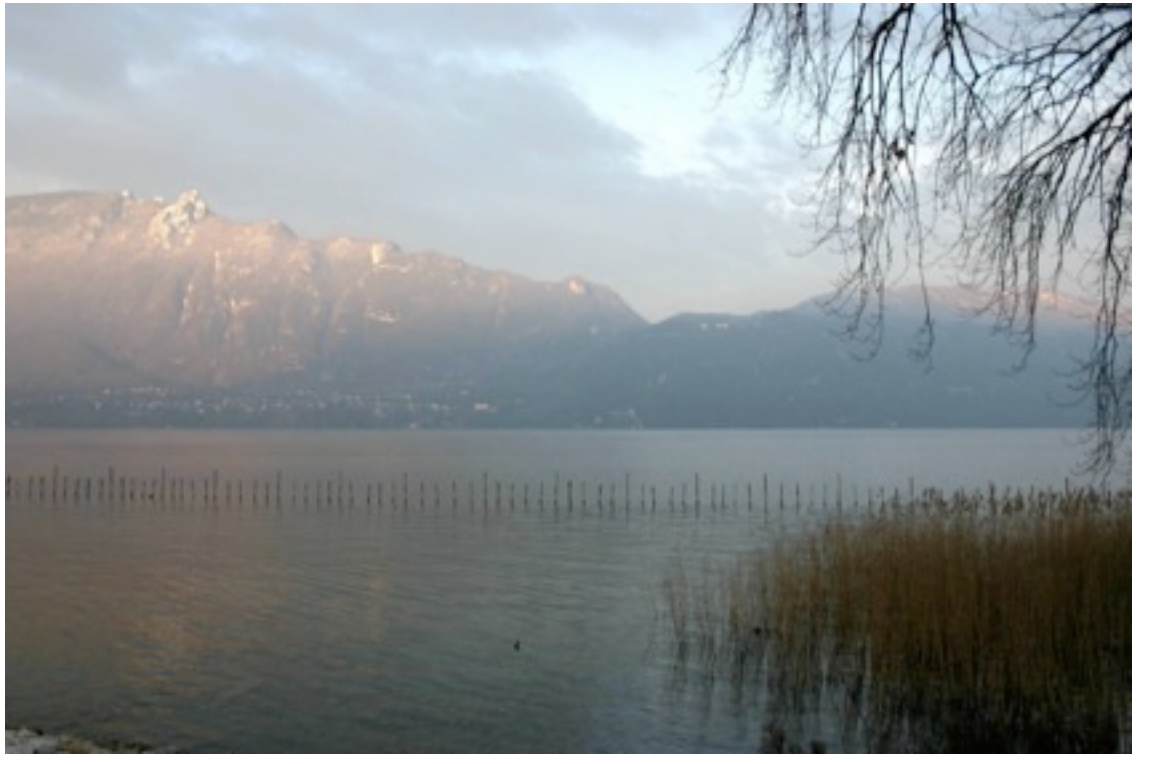

Pourquoi cette volonté ?

- Ce site possède de très forts potentiels paysagers : jardin “vagabond” de cinq hectares, présence d’une roselière, réserve naturelle.
- Les équipements liés au Lac à l’échelle du territoire ne sont pas nombreux. Il y a deux observatoires à chaque bout du Lac. Aix les Bains possède un aquarium qui dans le schéma directeur est voué peut être à disparaître. Cet aquarium contient une petite salle de 20 m2 relatant les contenus du projet Grand Lac, espace assez petit par rapport au contenu et aux enjeux du projet Grand Lac.
- Dans le schéma directeur de l’Esplanade, cette dernière séquence est qualifiée à caractère “nature et tranquillité”, c’est un pôle nature à renforcer. Volonté de la CALB d’avoir un observatoire ou un équipement en rapport avec cette roselière pour la mettre en valeur, avec un espace muséographique (eau, oiseaux, poissons, végétation aquatique....) ?

Vue sur la dent du Chat depuis la Baie de Mémard

“Naturaliser la culture ou ajuster de manière savante l’architecture à son environnement afin que l’oeuvre semble aller de soi dans le lieu, qu’elle n’emprunte au paysage que pour mieux le lui rendre.”

Maurice Sauzet

“La tâche fondamentale de l’architecte tient au déploiement de la singularité du lieu, dans le rapport sensible de l’oeuvre à son contexte qui n’est autre que le sens du lieu.”

Augustin Berque

Citations tirées du livre : Sauzet M., Berque A., Ferrier J. P., entre Japon et Méditerranée : architecture et présence au monde, Paris, Massin éditeur, 1999, 189 pages.

2.3 Regard personnel proposé, démarche envisagée :

1. Notion de paysage : premières interrogations. Quel est le rôle de l'architecte au regard du paysage? Quel est son degré d'intervention, quelles sont ses compétences?

2. Notion de paysage et d’intégration, rapport architecture-nature :

A première vue, c’est un équipement (ou des équipements...), une maison, qui caractérisera le lieu où elle s’implantera, qui le fera vivre. Ce ne sera d’ailleurs peut-être pas qu’une maison de la Nature, mais sans doute un équipement explicitant ces notions de paysages, de territoires et d’évolution, peut-être l’histoire de ce lac et ses usages. Comment alors s’intégrer dans ce paysage (urbain du côté du port mais aussi paysage de réserve naturelle avec la roselière) ?

J’aimerais me référer au travail de Maurice Sauzet sur la faculté de l’architecture à redonner sens au lieu. D’après un travail sur la spatialité japonaise et le vernaculaire provençal, ses bâtiments proposent une manière élargie d’être abordés, de ne pas poser un objet sur un sol mais d’essayer de **tisser le lien, le passage entre l’extérieur et l’intérieur**. Le paysage scénographie le bâtiment, avec une notion de parcours très importante. Augustin Berque parle de lococentrisme pour expliciter la démarche de Sauzet : faire vivre et exister le lieu par les actions, les déplacements que l’architecture induit. Développer les zones de transition et y apporter un soin dans le parcours de l’édifice. **Arriver à ce que l’édifice et le paysage se complètent pour donner du sens au lieu.**

“Il est inévitable (...) que le paysage et le climat déterminent par leurs influences un type d’architecture et d’urbanisme qui, à travers leurs caractéristiques régionales, conviennent le mieux à l’entité géographique considérée. Si elle intervenait en appui de notre immense connaissance des méthodologies techniques et des matériaux, cette démarche régionale, affinée et adaptée aux styles de vie présents et futurs, fournirait les solutions les plus logiques aux problèmes de l’habitat et de l’urbanisme. Tirer profit de notre bagage d’histoire et de technologie, analyser et en tirer des conclusions pour pouvoir modeler son environnement.”

David Wright

3. De la question du développement durable

La question du développement durable se pose naturellement, lorsque l’on travaille un équipement lié à la nature. La première idée est peut être de partir sur une “architecture respirante”. Sauzet qualifie son travail par un concept : architecture naturelle. On retrouve ce concept chez David Wright (Wright David, *manuel d’architecture naturelle,* Marseille, éditions Parenthèses, 2004, réédition d’un ouvrage datant de 1979), architecte qui depuis les années soixante se préoccupe de faire une **architecture** alternative, bioclimatique, **en rapport avec le climat, le site, intégrant des matériaux naturels**. J’aime beaucoup cette approche, notamment illustrée dans un article traitant du concept de “régionalisme”.

Chez Sauzet aussi, on trouve ce respect du vernaculaire provençal. L’architecte analyse ce bâti, afin de pouvoir ensuite en tirer des éléments pour concevoir ses bâtiments en Provence. On peut penser aussi à un exemple beaucoup plus connu, les maisons de Glenn Murcutt dans le Bush australien. Il utilise les matériaux et technologies contemporaines mais sa réflexion est aussi liée à une analyse du mode de vie et des constructions aborigènes. Ces bâtiments sont un exemple d’intégration dans un paysage, un milieu donné.

L’architecte tente par son architecture de rendre perceptibles les phénomènes qui façonnent un site.

But : Une architecture qui utilise les ressources du lieu, les leçons de l’habitat vernaculaire et l’usage de techniques et de matériaux contemporains pour pouvoir s’intégrer à l’environnement.

Références architecturales :
travail de Glenn Murcutt, David Wright.

3. Analyses urbaines et paysagères

3.1 Introduction

Le titre de mon diplôme est : **quelle identité Baie de Mémard ? un parc et une maison du lac, Aix les Bains.** Ma problématique concerne donc le devenir de la Baie de Mémard, et l'interrogation de ce site à l'échelle de la ville, du lac.

1. Présentation générale de la Baie de Mémard

La baie se situe à Aix les Bains, ville au bord du lac du Bourget (Savoie). C'est une zone d'interface de plus de 5 hectares entre la ville et l'eau. À l'échelle du lac, elle se situe en bout de promenade paysagère récemment aménagée le long de la RN 201. Ainsi, Aix se pose la question de son front de lac. Une étude prospective a été commandée par la ville et rendue en juillet 2009. Le site étudié pour le diplôme se situe en fin de ce parcours.

Je vais d'abord vous présenter les enjeux de cette Baie, comment elle s'accroche à la promenade urbaine qui existe et ensuite je vous présenterai la stratégie paysagère que j'ai mis en place au niveau de cette baie. Enfin je détaillerai les deux équipements que je viens implanter à savoir un club d'aviron et une maison du lac qui traite des thématiques de l'histoire du lac et de son écosystème.

Réaménagement de la RN 201
Schéma directeur front de lac
Aix les bains et son centre ville
BAIE DE MEMARD

2. Rapide historique : rapport ville- lac, regard sur le paysage différent selon les époques.

Aix les Bains se développe autour de ses thermes, le centre ville est loin des berges et est relié à des hameaux. **Le lac est dangereux** à cause des crues et de la violence des tempêtes quand souffle la traverse (vent du soir venant de l'Ouest).

Au XIXe siècle, on assiste à un retournement de situation. Grâce à un poème de Lamartine "Ode au lac B.", tiré des *Méditations poétiques,* imprimé à Paris en 1820, le lac passe de l'ombre à la lumière. On assiste à la mise en place d'une **vision romantique de ce paysage**. Les pêcheurs, seules personnes osant naviguer sur le lac jusqu'alors, organisent des promenades en barque pour la bourgeoisie. Aix les Bains devient **une destination très prisée pour ses thermes et pour son paysage**. Après la seconde guerre mondiale, Aix les Bains se tourne vers le thermalisme de masse pour devenir dans les années 80 la première station thermale française.

Depuis le milieu du XXe siècle, on assiste à une expansion pavillonnaire qui **comble les vides entre le centre ville et les hameaux**. A partir des années 50, le front de lac est un espace aménagé dédié aux loisirs et à la promenade.

Aujourd'hui le front de lac est constitué de six séquences (voir carte) et est surtout un espace dédié aux loisirs et aux activités sportives. Aujourd'hui l'urbanisation est telle que **la Baie de Mémard** se retrouve en position de **dernier poumon vert** par rapport à cette promenade et par rapport à la ville.

Séquence front de lac, aujourd'hui

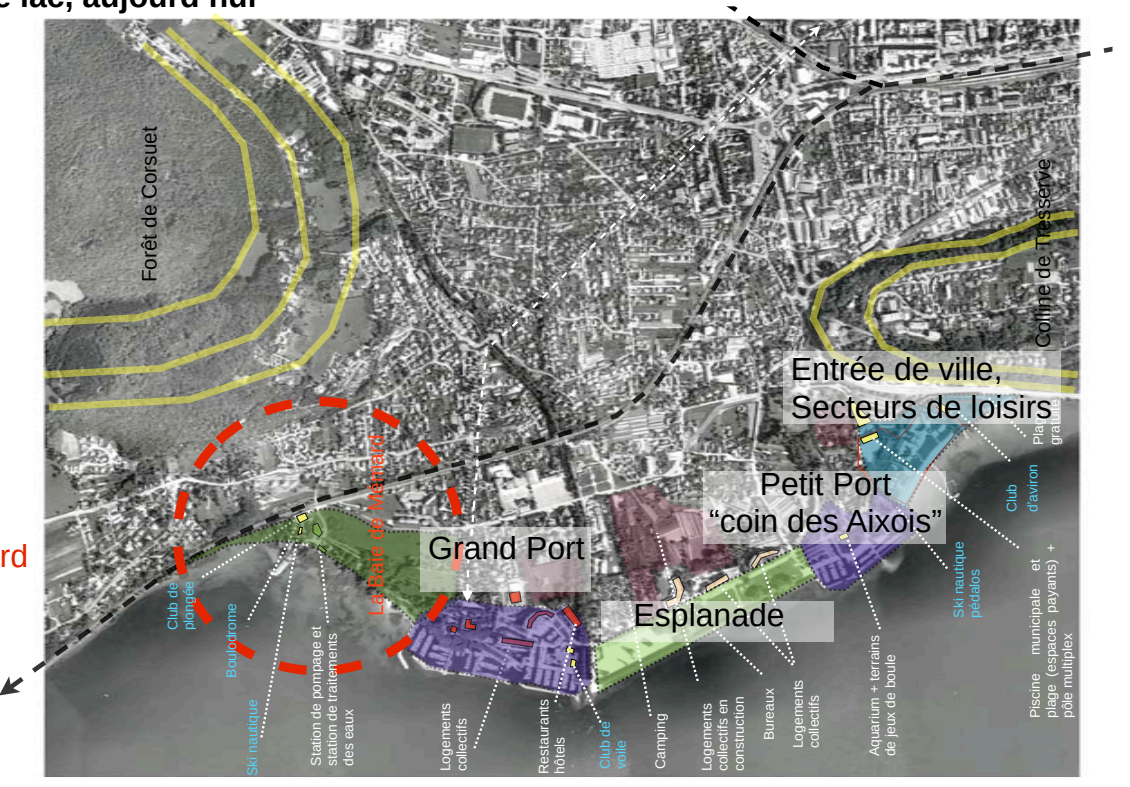

3.2 Analyse sensible, Baie de Mémard : présentation des unités paysagères.

Caractéristique des unités paysagères ressenties

N
Limite sable/ruderal
Bilsom sans Bâtis
Axxx
Roselières Invisibles derrière un piquetage bois
Projet de liaison douce entre la Baie de Mémard et la plage de la pointe de l'Ardre
Espace confus : voitures /piétons
Espace construit par ajout sans cohérence global
Espace délabré
Jardins familiaux
Usage été / espace loisirs assez simple/ grande pelouse.
Espace vide dont on ne sent pas l'usage/ peu compréhensible/ grande friche herbacée
Barrière physique / grands arbres/ Filtre-barrière

3.3 Analyse scientifique (géomorphologie/ hydrologie/ climat)

Coupe géologique

La rive d'Aix les Bains se situe sur une couche géologique de sédiments lacustres.

Cette rive se situe sur ce qu'on appelle la **beine lacustre**. En effet, les bords du lac du Bourget sont essentiellement constitués de plages plus ou moins vaste, immergées aujourd'hui à quelques mètres de la surface qu'on appelle des beines. La **baie de Mémard est une de ces "plate-formes littorales".**

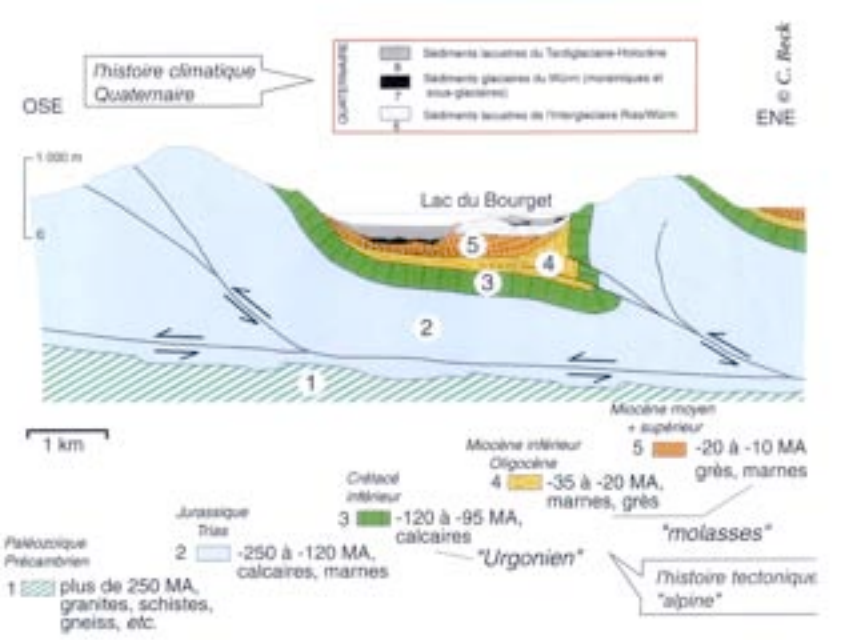

Coupe paysagère

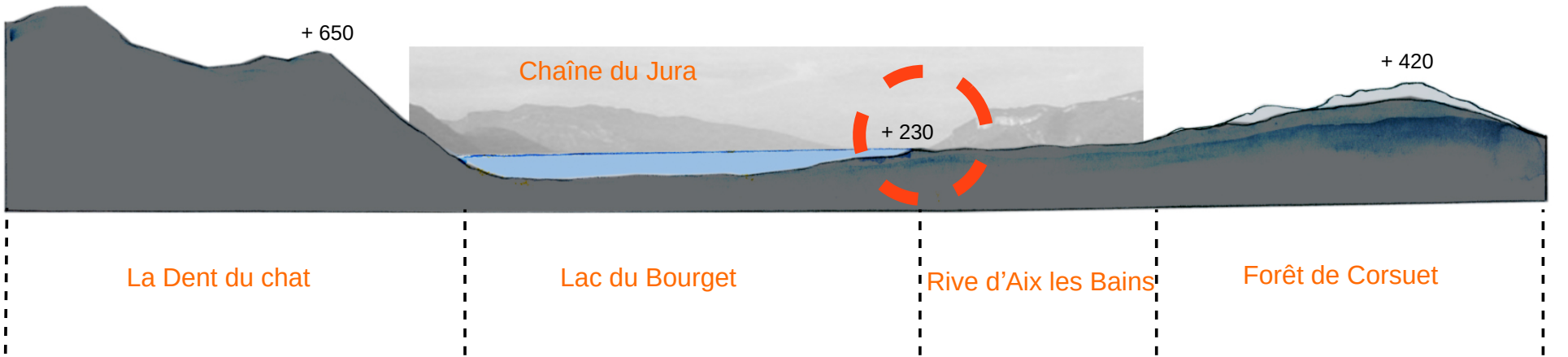

Plantations existantes sur le site, climat, traitements des eaux.

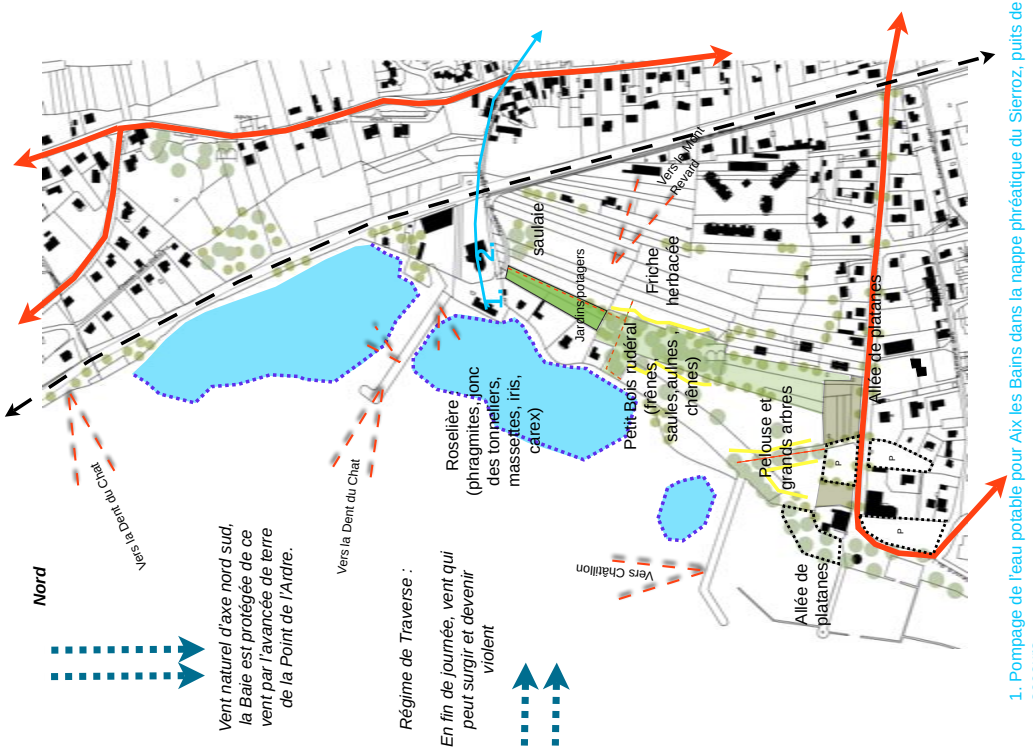
Nord
Vers la Dent du Chat
Vers la Dent du Chat
Vent naturel d'axe nord sud, la Baie est protégée de ce vent par l'avancée de terre de la Point de l'Ardre.
Régime de Traverse : En fin de journée, vent qui peut surgir et devenir violent
Roselière (phragmites, jonc des tonneliers, massettes, iris, carex)
saulaie
Jardins potagers
Friche herbacée
Vers le Mont Revard
Petit Bois rudéral (frênes, saules,aulnes, chênes)
Pelouse et grands arbres
Allée de platanes
Allée de platanes
Vers Châtillon
1. Pompage de l'eau potable pour Aix les Bains dans la nappe phréatique du Sierroz, puits de secours
2. Pompage dans le lac du Bourget puis l'eau part dans le réservoir du Corsuet (337 m) pour être redistribuée.

Ambiances du site

3.4 Analyse anthropisation : urbanisation/ parcellaire/ rapport homme territoire.

Contraintes réglementaires, PLU, crues.

Roseau commun

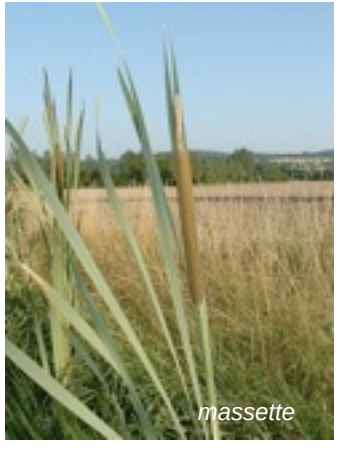

massette

Enjeux écologiques

Plus grand lac naturel de France, le lac du Bourget occupe sur plus de 44 km2, une dépression du plissement alpin. Son bassin versant et ses berges est sont largement urbanisés, ce qui a entraîné une forte dégradation de la qualité des eaux et des milieux du lac, jusqu'au lancement de programmes de préservation et de protection :

- Opération Grand Lac
- Sites Natura 2000 et ZPS
- ZNIEFF
- zones préservées par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie (CPNS).

- Sites Natura 2000 et ZPS :

Le lac du Bourget est couvert par plusieurs zonages de protection :

- au titre de la Directive Habitat : site d'intérêt communautaire n°FR8201771
- en tant que zone de protection spéciale FR8212004 (12 espèces sont inscrites à l'annexe de la directive Oiseaux).

- ZNIEFF : Le site d'étude s'inscrit dans :

- une vaste ZNIEFF qui couvre tout le lac : 7304 - ensemble fonctionnel formé par le lac du Bourget et ses annexes.
- une ZNIEFF de type 2 : 73040010 - Baie de Mémard. Elle est constituée d'une **roselière aquatique** favorable à de nombreux oiseaux, en hivernage et en nidification.

Jonc des tonneliers

carex

- **Conséquences réglementaires :**
  - garantir le bon état de conservation des habitats naturels
  - évaluer le niveau d'incidence du projet

- **2004, revitalisation de la roselière de la Baie de Mémard :**

La Baie de Mémard a fait l'objet de travaux d'aménagements écologiques pour favoriser le développement des roselières aquatiques de part et d'autre de l'ancienne station de pompage et du port. Ces habitats, couvrant environ 3,5 ha, sont actuellement gérés par le CPNS. (voire page précédente).

La tranquilité du site est assuré "côté lac" par un **piquetage** empêchant les bateaux de pénétrer dans la roselière et "côté terre" par des **palissades en bois,** excepté au niveau de la voie ferrée où ces roselières sont accessibles.

Les **dangers de dysfonctionnement écologique** sont le **piétinement** pour les roselières et le **dérangement pour les oiseaux d'eau**.

Fonctions et usages, réseaux viaires et flux existants

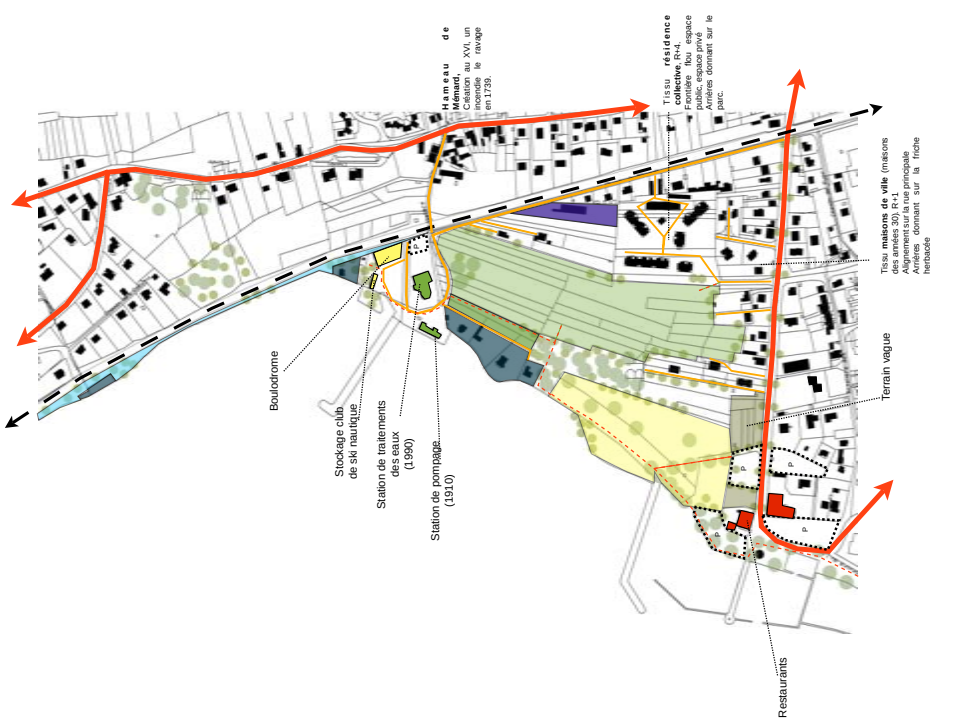
Hameau de Ménard, Création au XVI, un moulin et le rivage en 1739.
Tissu résidence collective, R+4, Forme du bâti, espace public, espace privé Arrières donnant sur le parc.
Tissu maisons de ville (maisons des années 30), R+1 Alignement sur la rue principale Arrières donnant sur la friche herbacée
Terrain vague
Boulodrome
Stockage club de ski nautique
Station de traitements des eaux (1990)
Station de pompage (1910)
Restaurants
Jardins familiaux des parcelles privées
"Jardin vagabond"
Port à sec
Plage et étendues d'herbe
Parcelles appartenant à la SNCF
Cheminements piétons
Routes secondaires
Routes principales
Parkings
Parcelles privées

Valeurs paysagères et urbaines, couches d'identité du lieu.

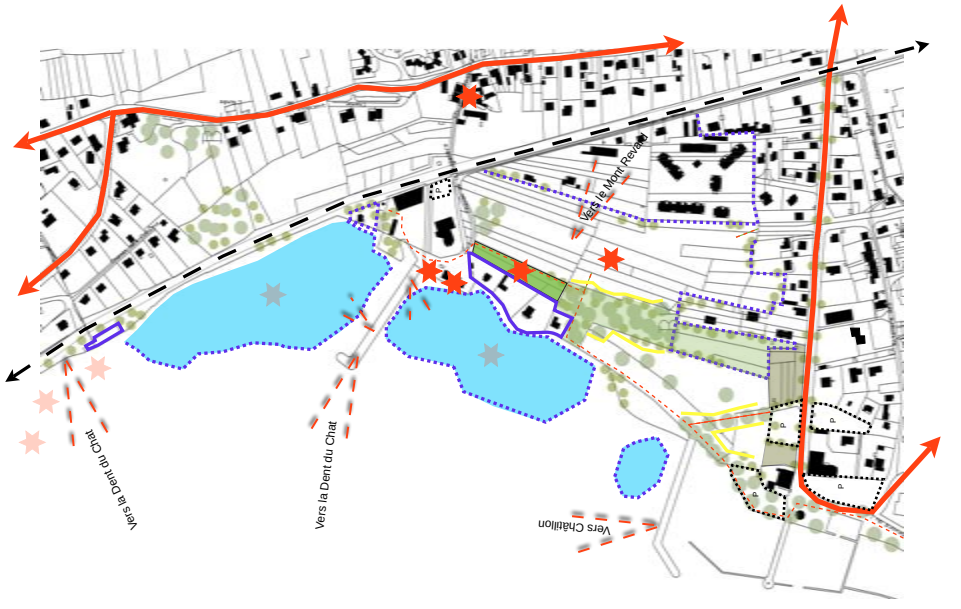

Points de vue "larges", perceptions du grand paysage

Points de vue "serrés"

Eléments caractéristiques faisant partie de l'histoire du lieu

Espace enclos par des clôtures

Espace enclos par des murs

Barrières visuelles dues à une végétation dense

Premier relevé de la pirogue, 1980

Sortie aviron à la plage Lille, 1910

Historique de la Baie

- **2 000 avt J. C.** (Néolithique récent) : présence d'une pirogue monoxyle (construite dans une unique pièce de bois) et de deux ensembles de pieux formant palissade dans la Baie sous 2,50 à 3,50 d'eau.

- **750 avt J. C.** (fin de l'âge de Bronze) : zone de pieux découverte dans la Baie sous 4 à 6 m d'eau.

- 1729 : le front de lac d'Aix les Bains n'est qu'un immense marécage avec des anses naturelles formées par les rivières affluentes. Mémars, Puer, Choudy, Cornin, construits sur des éminences sont les seuls points de repères.

- **1858** : construction de la voie ferrée, révélant l'existence de cités lacustres dans le lac du Bourget

- **1882** : création du Club Nautique d'Aix les Bains, club d'aviron situé au sud de la Baie de Mémard. Des régates sont organisées dans la Baie jusqu'en 1953 quand le club déplace sa structure.

- **1910** : construction de la station de pompage d'Aix les Bains, au milieu des roselières de la baie de Mémard.

- **1910-1960** : plage Lille avec un hôtel restaurant Le Beau Rivage.

- **1960** : agrandissement du grand Port, la plage Lille se retrouve réduite de moitié.

Zone de tourbes avant la revitalisation de la roselières en 2004

- **1961** : construction d'un slipway pour les transporteurs du lac du Bourget (mise à sec et réparation), baie de Mémard.

Extrait du permis de construire :
"Signalons enfin que cet ouvrage, ayant un caractère industriel, a été détaché des ports et placé dans une baie peu visible et très accessible de la route : la Baie de Mémard où existe déjà la station de pompage d'Aix les Bains."

-**1980** : aménagements du Canal de Savières. Le lac est "dompté", il ne varie que de 60 cm par an.(pour 2,50 m avant). La disparition du marnage du lac affaibli les roselières qui entament un lent processus jusqu'à se transformer en zone de tourbières.

- **1980** : construction du boulodrome "les Courlis" derrière la station de pompage, baie de Mémard.

- **1983** : aménagements d'une grande pelouse récréative, baie de Mémard.

- **1990** : construction d'une résidence collective, baie de Mémard.

- **1994** : construction de l'usine de traitements des eaux d'Aix les Bains, derrière la station de pompage, baie de Mémard.

- **2004** : revitalisation des roselières de la baie de Mémard. Elles sont dès lors gérées par le CPNS (Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie).

3.5 Conclusion : enjeux du site et ses besoins, entités paysagères, rapport entre elles.

Analyse

Pour pouvoir se positionner par rapport à cette baie, je vais conclure l'analyse du site. Ce site se situe en fin de promenade urbaine. Son environnement immédiat est composé d'un hôtel, d'un restaurant, de maisons individuelles, d'une résidence collective, de la voie ferrée. (voir carte des fonctions et usages).

Les atouts de ce site :

- Points de vue sur le **grand paysage** : voir coupe paysagère
- **présence de la roselière** : un patrimoine naturel à préserver : espèces végétales et animales caractéristiques comme la présence de certains oiseaux rares en Savoie.
- de plus un élément particulier : un jardin vagabond : principe de friche herbacée.

Les défauts :

- Le jardin vagabond est peu lisible pour les aixois, voir aujourd'hui détérioré par les gens et leurs chiens. Par ailleurs, les parcelles de ce jardin sont prêtées à l'association du jardin vagabond par la mairie pour une durée de trois ans : **dans un an se pose la question du devenir de ce jardin vagabond. Le terrain du jardin vagabond était à l'origine destiné à devenir un parc résidentiel de loisirs**, le projet ne s'est pas réalisé faute d'investisseurs.

- **Les points de vue le long de la voie ferrée** se trouvent dans une zone naturelle protégée, et **il n'y a pas d'aménagements prévus :** lieux interdits d'accès. Une liaison piétonne est prévue : le projet est cependant actuellement en attente, en raison de pressions de certaines associations écologiques.

- Le vrai problème de ce lieu est **l'identité: pour les gens d'Aix-les-bains, il n'existe pas.** Certains usages sont délaissés : les préfabriqués accueillant des locaux de ski nautique ne sont utilisés que deux mois dans l'année. La première séquence plage est connue et utilisée, mais elle est suivie d'une **barrière végétale** formée par le petit bois rudéral. De plus, on a une forte présence des parkings en amont du site.

En ce qui concerne le jardin vagabond : les gens y viennent une fois, puis s'en désintéressent. Les **roselières** sont protégées par des **palissades** côté terre et côté lac et et sont de ce fait **peu visibles**. La dernière séquence du site (station de pompage, station de traitement des eaux et boulodrome) est un espace formé par ajouts, sans cohérence.

Ainsi, ce site est la résultante d'une juxtaposition de compromis où chaque acteur est venu investir l'endroit qui l'intéressait.

-> Manque de lisibilité et absence d'une identité.
-> Juxtaposition de fragments dissociés.

Les enjeux

Demain....

Aujourd'hui

Fort enjeu du foncier
Fort enjeu paysager

???

Extrapoler

“ Précipité d’histoire naturelle et humaine, cette surface du territoire, dans laquelle les projets d’architecture viennent se fonder, est comparable au plan du tableau en peinture. Elle peut être traitée par ces projets, soit comme un socle abstrait dont n’est retenue que la capacité à servir de support ou d’arrière-plan passif aux objets, programmes et images construits dessus, soit comme ***une matrice active*** *dotée d’une “capacité de stimulation” au moins égale à celle de ces derniers.”*

Sébastien Marot, “L’art de la mémoire, le territoire et l’architecture.” , le visiteur, n°4, été 1999, p. 114

Ma démarche

La démarche envisagée pour cette requalification est une démarche liée à l’identité et à la spécificité du lieu comme un soutien dans la démarche de projet. Le but est de partir à la recherche d’une identité pour ce lieu. Pour cela, son histoire nous sert d’appui dans la démarche de projet. On recherche les couches d’identités du lieu, les substrats.....(voire les étoiles rouges sur la carte valeurs paysagères et urbaines p. 32)

Les couches d’identité du lieu : présence du vieux lavoir (XVII) du hameau de Mémard, de la station de pompage des années 1900, du slipway pour les anciens bateaux touristiques à vapeur, des vestiges lacustres (palissades et pirogue monoxyde au fond des eaux), l’ancien parcellaire agricole et bien sûr la présence de l’identité “roselières”.

4. Stratégie programmatique pour affirmer ce pôle nature

4.1 Introduction

Qu’est-ce que ce lieu ?

On assiste à une crise paysagère Baie de Mémard car la matérialité du paysage subsiste mais les regards en sont détournés.

“L’architecture du paysage la plus intéressante s’est transformé de ce fait en un outil : elle répare les innombrables dégâts urbains ou bien **les lieux abandonnés et incertains** (anciens dépôts, usines, **zones inondables, zone de captage d’eau potable)**.”

Michael Jakob. *Le paysage*, éditions infolio, 2009, 190 p.

Le **plan urbain** rendu en juillet 2009 par l’agence lyonnaise Ménard détermine un caractère pour cette zone de la Baie de Mémard. Le but du diplôme est de **s’inscrire dans ce travail** et **d’en proposer une critique.**
D’après ce plan urbain, la Baie de Mémard devient un **espace calme de découverte nature.** Le but est d’organiser une fin de ville et de voir la baie comme **un pôle nature à renforcer**, en s’inscrivant en total respect de ce territoire sensible et fragile.

Schéma directeur front de lac, agence Ménard, juillet 2009

4.2 Stratégie programmatique

Pourquoi ce site ? Il est peu utilisé, peu regardé mais possède de forts potentiels paysagers. La baie est proche d'une zone de promenade attractive (l'esplanade) et possède de nombreuses strates d'histoire.

Mon but est d'**ouvrir la zone aux habitants** (redécouvrir un lieu à l'abandon (1910: plage Lille lieu d'activités)) et **aux touristes** (expérimenter les bords du lac de manière "douce ", comprendre la richesse et la fragilité de ce milieu.) Cette baie se doit de **vivre toute l'année**, de ne plus être une zone "morte et délaissée".

J'ai donc retravaillé les aménagements prévus par le schéma directeur du front de lac, notamment sur le positionnement des équipements.

1. **Affirmation de l'identité parc, pôle calme découverte nature** par rapport aux autres séquences du projet urbain qui sont : Entrée sud équipements sports loisir, Petit Port coin des aixois, Esplanade polyvalente plage aménagée, Espace touristique grand port.

Je déplace ainsi certaines activités de la Baie vers le front de lac :
- Ski nautique avec l'esplanade polyvalente, caractère baignade très fort en période estivale
- Boulodrome avec le petit port coin des aixois, jeux de boules terrasses équipement culturel.
- Disparition du petit port de plaisance de la Baie de Mémard, (agrandissement du Grand Port par le plan urbain accueillant alors la trentaine de bateaux de Mémard).

2. **Implantation d'un club d'aviron, équipement sportif, 1150 m2**

- Animation le long du front de lac (plusieurs pôles d'activités)
- Lien historique avec la baie
-Forte valeur d'usage par rapport aux aixois
- Compatibilité avec la zone naturelle.

3. **Implantation d'un équipement culturel : maison du lac du bourget, 800 m2**

- Qu'est-ce que c'est : un programme muséographique regroupant 4 thématiques, archéologie/ limnologie (océanographie des lacs), faune et flore, aquarium, usages du lac par l'homme, art et littérature.
- À l'échelle du lac ce programme était un peu rempli par l'aquarium qui est rénové en une salle de spectacle dans le plan urbain.
- Cadre naturel permettant d'accueillir ce programme muséographique, strates d'histoires (vestiges lacustres, roselières, ancienne zone de carénage à bateaux), notion de complémentarité entre le contenu des salles d'exposition et ce qui existe sur le site.

4. **Conclusion** :

Aménagements d'un **parc périurbain** et fonctionnement des deux équipements toute l'année **: maison du lac du bourget** (trois mois de fermeture de décembre à janvier) et **club d'aviron.**

Les usagers sont de trois types : curistes/ familles du bassin rhônalpin/ aixois (population de jeunes familles principalement). Pic d'influence de mai à septembre.

Critique du schéma directeur de l’agence Ménard

La Baie de Mémard

Espace touristique
Grand Port

Esplanade polyvalente
Plage aménagée

Petit Port
“coin des Aixois”

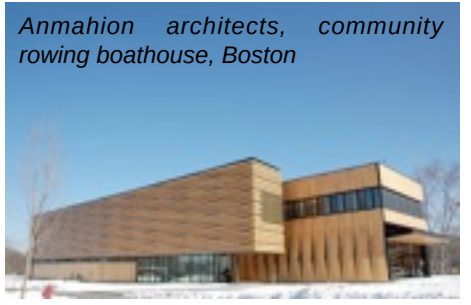

Anmahion architects, community rowing boathouse, Boston

4.3 Détails des programmes

Détails des surfaces

Club d'aviron (programme d'après les surfaces de la fédération française d'aviron) 1460 m2

Entraînement

Vestiaires 2*20 m2/ Douches 2*12 m2/ Sanitaires 2*20 m2
Salle de musculation 100 m2 (hauteur sous plafond 3,50)
Salle ergomètre 80 m2 (hauteur sous plafond 3,50)
Salle tank à ramer 150 m2 (pas forcément nécessaire, peut-être remplacé par des caissons d'apprentissage en extérieur)

Accueil

Espace accueil 40-60 m2
Bureaux, archives 2*15 m2
Club house (lieu de réception et de réunion) 100 m2

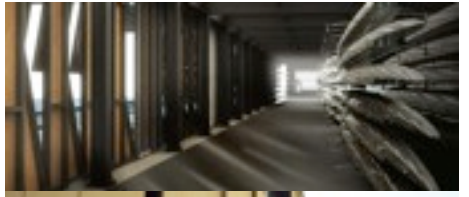

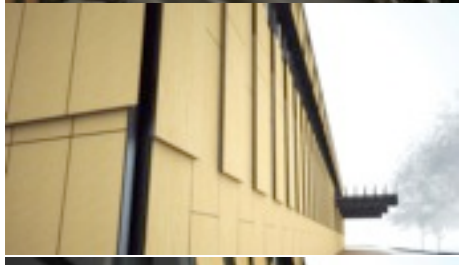

Stockage des bateaux

Espace de 30*24 m (logé un skiff (bateau simple) puis un double) soit 720 m2, hauteur sous plafond minimal 4,20 m (pelles stockées droites de 3,80 m).
Atelier 8*24 m (une trame du stockage).

Contraintes inondations PLU :

Niveau du lac au plus haut : 231.77
Niveau cote plancher autorisé : 234.77 (installations sportives ou de loisirs)

Musée du lac Paladru, Hérault Arnod

Maison du lac du Bourget 810 m2

Accès public

Hall 50 m2
Guichet 25 m2/ boutique 25 m2/ sanitaires 20 m2
Café 100 m2 (fonctionnement pouvant être autonome)

Expositions temporaires (bouclage avec les musées de Nyon et d'Annecy) 100 m2
Culture lacustre (archéologie/ limnologie) 100 m2
Aquarium 100 m2
Faune et flore bougetine 100 m2
Des barques et des hommes (usages et relations entre l'homme et le lac) 100 m2

Accès semi-public, voire privé

Salle pédagogique, salle de réunion 50 m2
Bureaux, archives 40 m2

Structure du musée : une personne à l'accueil, 2-3 personnes à la direction
Trois mois de fermeture dans l'année (décembre, janvier, février) sinon fonctionnement tous les jours.

“ c’était comme si toute cette nature et les marques de cultures qu’elle renfermait avaient été faites après pour nous, pour servir de décor à notre travail et que nous, en contrepartie, nous nous éreintions pour les remercier de nous avoir donné le privilège d’en faire partie.”
Sur l’eau de H. M. Van den Brinck

“Je ne sais pas ce qui m’a frappé le plus au premier abord du mouvement souple et harmonieux des hommes ou du mouvement qu’ils provoquaient dans l’eau.”
Sur l’eau de H. M. Van den Brinck

“Dans un petit bateau fuselé, sur l’eau miroitante tantôt noire, tantôt bleue, encouragés par le murmure de l’herbe et le bruissement des roseaux.”
Sur l’eau de H. M. Van den Brinck

Question d’ordre général sur les programmes manipulés

Qu’est-ce que faire un club d’aviron aujourd’hui ? Qu’est-ce que le bâtiment peut exprimer ? Quels sont les liens entre Aix les Bains et l’aviron ?

- Rythme/ cadence/ répétition générant **fluidité élégance vitesse souplesse sur l’eau.** Un simple mouvement rotatif à la base d’une dynamique, déplacement, vitesse et fluidité.

- Rapport avec le grand paysage, une certaine forme d’échange.

- Le mouvement de l’aviron se fait dans la longueur du lac, sur le lac du Bourget.

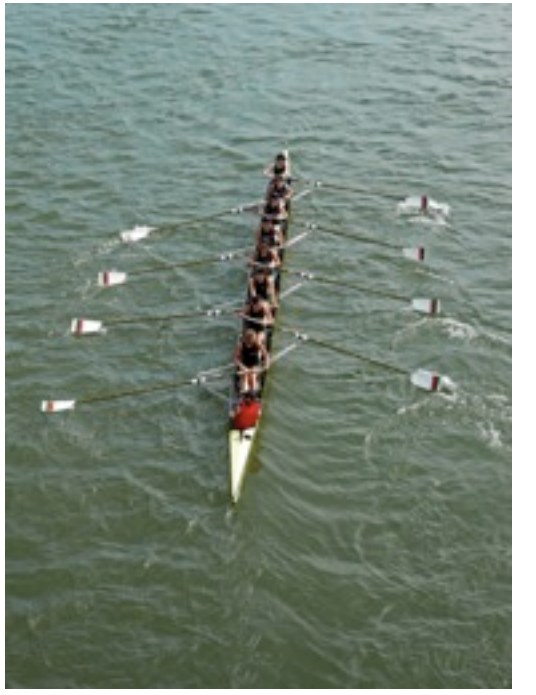

Historique de l’aviron et histoire du lac du Bourget

Histoire de l’aviron : du canotage au rowing 1830-1870

- Naissance du canotage en France en 1830, un des premiers loisirs

Outils pour la pêche archéologique fin 19ème

Promenade en barque (1900).

populaires. (En 1820, le lac devient célèbre par le poème de Lamartine, Aix les Bains devient peu à peu une station thermale à la mode.)

Plusieurs tendances se dessinent :
- le canotage de ballades pratiqués par les vrais romantiques
- le canotage du “chicard et du flambeur” moins discret prétexte à faire la fête et à se faire voir;
- le “canotage” sérieux des rameurs respectables issus de l’aristocratie et des classes libérales. Ce dernier donnera naissance au mouvement sportif de l’aviron.

En 1850, apparaissent les premières sociétés d’aviron, les choses se régularisent au niveau du matériel et du mode de compétition.
Deux sortes de bateaux :
-les embarcations armées de portants : outriggers
- les embarcations sans portant : yoles franches.

De 1870 à 1880, cinquante sociétés se créent dont celle d’Aix les Bains. Cependant on observe une difficulté de statuer sur le statut des “amateurs”, professionnels de l’eau, faut-il les refuser en dénonçant leur pratique de l’aviron comme un salaire déguisé ou les accepter comme un moyen de financer des embarcations onéreuses ?

C’est le cas pour Aix les Bains où les pêcheurs organisent des balades en yoles avec **pêche miraculeuse de vestiges d’archéologie lacustre** tout en participant **aux premières régates d’aviron.**

Peinture de Gustave Caillebotte,
seconde moitié du XIX siècle

Qu’est-ce que faire un espace muséographique aujourd’hui ? Qu’est-ce que faire une maison du lac du Bourget ?

D’après Christine Desmoulins, *25 musées,* éditions du moniteur 2005, 160 pages.

De la notion de parcours

Quelques principes :
- les salles d’exposition ne doivent pas contenir de larges ouvertures, afin que les baies vitrées ne concurrencent pas les oeuvres exposées.
- ouvrir les zones de repos sur l’extérieur
- le visiteur doit dans la mesure du possible ne pas revenir sur ses pas.

De la question de la lumière naturelle

Le but est de contrôler la lumière et son occultation. Mais un musée ne saurait être un enclos replié sur lui-même, posé au centre d’un territoire qu’il ignorerait.

De la question de la lumière artificielle

L’éclairage artificiel complète ou pondère la lumière naturelle et s’y substitue à la tombée du jour, donnant à chaque oeuvre le relief qui lui sied. Il accompagne le parcours. Le but est aussi de créer une ambiance lumineuse homogène sans multiplier les taches de lumière.

De la question des vitrines

La conception des vitrines intègre des dispositifs destinés à garantir un “microclimat interne” (hygrométrie, éclairage adapté pour ne pas endommager les oeuvres). Dès le départ, il faut commencer par définir le contenu des vitrines, leur organisation et les critères de présentation. Puis la vitrine est comme “une bulle de cristal et de bois”.

Objets exposés, musée du lac d'Annecy

Programmation détaillée de la maison du lac du Bourget (contenu des salles) :

Culture lacustre (limnologie (océanographie des lacs) et archéologie)

- Les étapes de l'implantation humaine autour du lac.

- Naissance et évolution du lac du Bourget (sa formation etc...)

- Aujourd'hui bassin versant : Historique sur l'eau potable et son traitement

Objets exposés :

Maquette du lac avec mise en situation des fouilles./ vestiges lacustres (céramiques, outils, bijoux, maquettes des palafittes)/ maquette du lac (relief), cartes géologiques, coupes géologiques, anciens instruments de distribution d'eau potable.

Exemple bassin tactile

Aquarium

- Poissons présentés (brochet, lavaret, omble chevalier, lotte, silure, crustacés d'eau douce)
- bassin tactile (possibilité de caresser des truites et des esturgeons)

Faune et flore bourgetine

Comment parler de la faune et de la flore autrement que par des vitrines d'animaux empaillés ? Le but est de faire appel à tous les sens, la vue, le toucher, l'odorat, l'ouïe.

Sculptures métalliques, parque de las Ciencias, Grenade, Andalousie

Objets exposés :

- **sculptures métalliques des différents animaux caractéristiques de ce lac**. Ces sculptures permettent le toucher puisque la "texture" de l'animal est rendue.
(exemples : papillon cuivré des marais, castor d'Europe, busard des roseaux, tortue cistude).

Moulins à odeur, damier texture, museo de la memoria de Andalucia, Grenade, Andalousie

- **une table des touchers et des odeurs de la flore bourgetine** :

Table contenant des textures que l'on peut toucher, (textures des différents roseaux, de l'écorce des saules blancs, des oliviers de Brison Saint-Innocent) et des senteurs (moulins à senteurs) des fleurs des marais, de la menthe aquatique, de l'iris des marais.

- petite salle de projection

Pirogue monoxyle du musée de Nemours

Des barques et des hommes,

- Historique de la navigation (dont historique de l'aviron sur le lac du Bourget) et témoignages sur les pratiques de pêche.

Objets exposés : maquettes des différents bateaux qui ont navigué sur le lac (filles du lac, bateaux à vapeur,...), nasses, filets, roues et lanternes en laiton, hublots, pièces de moteurs, rambardes, pirogue monoxyle (vestige lacustre que la ville projette de renflouer pour l'exposer).

Maquette d'un bateau à vapeur, musée du lac d'Annecy

Art et littérature

- expositions de peintures sur le lac de peintres locaux, tableaux peints entre le XIXe et le XXe siècle. La plupart de ces tableaux font pour l'instant partie de collections privées. Mais un livre a été édité, les recensant et émettant le souhait de voir un jour monter une exposition : ***Le lac du Bourget, miroir des peintres et des poètes***, de Sylvain Jacqueline, éditions Siloé.

- expositions des éditions d'époque de certains livres majeurs dans la narration de ce lac. Ces éditions sommeillent dans les archives municipales d'Aix les Bains comme *les méditations poétiques* de **Lamartine**, *La peau de Chagrin* d'**Honoré de Balzac**, certains récits de **George Sand** par exemple. Le but est aussi de mettre en relief certaines citations et extraits racontant ce paysage.

5. Esquisses : comment manipuler les notions de “paysage” et de “nature”

5.1 interroger le rapport homme-nature

Pour qualifier ce vide, il faut savoir ce que c'est. Interroger le rapport homme-nature, interroger le paysage qui naît de ce rapport.
Réflexions d'après *Le paysage* de Michel Périgord et Pierre Donnadieu, éditions Armand Colin, Paris, 2007, 125 p.

Le processus de projet de paysage :

1. "faire paysage" ou l'émotion paysagère

Qu'est-ce qui fait paysage ? Le motif matériel du paysage est une forme visible qui suscite une émotion. Le paysagiste a un rôle de médiateur du sensible. Il travail à l'interface de la fabrication des images et des espaces concrets.

2. Le concept de projet de paysage

Le paysage est la relation totale globale de la société à son cadre de vie composé souvent de fragments dissociés. Le projet de paysage traduit la mise en cohérence des fragments d'une totalité idéale à constituer. Le but est de maintenir les continuités spatiales et temporelles des territoires vus et vécus. C'est une finalité autant esthétique (plaisir contemplatif) que fonctionnelle (créer ou restaurer des utilités).

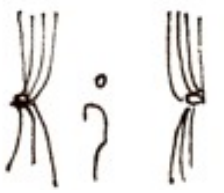

3. Le processus de paysage

Le paysage hérite de paysages qui étaient eux mêmes issus d'un processus évolutif et se dirige vers un avenir qui en développera un autre. Le processus de paysage est constitué de trois principes non exclusifs les uns des autres :

1. Tradition picturaliste et théâtrale :

La scénographie fournit les manières de regarder le site, ses points de vue fixes et mobiles, ses coulisses, ses plans successifs et ses rythmes.

2. Reconnaissance de la géographie physique voire humaine de l'espace considéré pour dessiner le projet.

Exercice phénoménologique autant que scénographique : faire ressentir par exemple des entités paysagères de vallée et de plateau, articuler leur relation et souligner leurs limites.

3. S'appuyer sur la lecture historique des lieux pour en souligner la mémoire et les héritages même modestes, en repérer les signes patrimoniaux visibles ou invisibles.

Restauration, réhabilitation, réinventions d'architecture minérale et végétale comme des milieux naturels : un étang, un marais, une lagune par exemple.

4. Et la “nature” dans tout ça ?

Le paysage est **un moyen de médiation** qui donne **forme et sens** à ce que la société désigne par **nature**. Il est le produit d’un **regard**, il est le rapport de l’homme au monde.

L’homme adopte trois positions possibles par rapport à ce qu’il désigne comme nature :

- **dualisme homme vs nature**

Cette position est due à la modernité qui a instaurée la séparation sujet objet. Aujourd’hui, cette attitude est remise en cause.

- **technonature, objets naturels et sociaux**

L’omniprésence des hommes sur la planète a fait disparaître la nature. On admet une artificialité du monde évidente, nous sommes environnés d’objets hybrides, de “technonatures”.

- **technonature + nature en tant que processus indépendant des activités humaines**

La nature **incluant l’homme** est désignée comme **“nature naturée”.**
La nature **excluant l’homme** est désignée comme **“nature naturante”.**

Panorama du Lac du Bourget

5.2 Trois attitudes

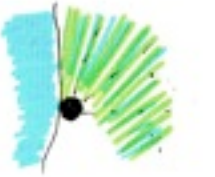

1. Mise en scène nature “sauvage”

Opposition entre un pôle comme un objet et une nature travaillé avec l’identité forte de la roselière :

- agrandissement de celle ci
- mise en place de trois parcours nord-sud reliés par des sentiers transversaux

1. Un sentier sur l’eau **surplombant** la roselière, face à la côte sauvage
2. Un sentier **au bord** de la roselière.
3. Un sentier à travers l’arrière de la zone traitée. Le but est de recréer un paysage avec de l’eau qui s’infiltre, être **dans** la roselière (images de tourbières, de trous d’eau).

Les activités de plage sont seulement sur la séquence esplanade. Le bois est épaissit on passe à travers par deux percées. On retrouve un paysage d’eau à nouveau expérimenté, la digue devient un cheminement piéton. Des belvédères sont mis en place aux endroits stratégiques.

Architecture :

Le concept est d’avoir un musée belvédère, le club d’aviron constitue le socle du musée.

Ambiances paysagères

1. Chemin au-dessus de la roselière

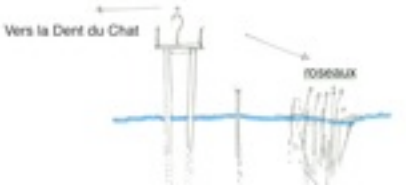

2. Chemin au bord de la roselière

3. Chemin dans la roselière

Architecture :

Signal- objet artificiel + réseaux

Références architecturales

Belvédère promenade Champlain, Québec

Musée du parc de Kalkriese, Allemagne, par Gigon et Guyer

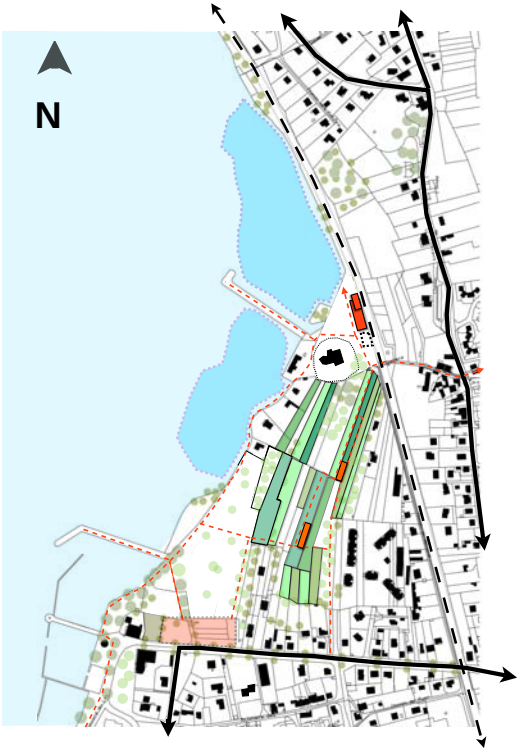

2. **Paysage travaillé par l'homme et ses usages**

Le parcellaire est le témoin d'un ancien usage agricole. Le but est d'avoir un jeu abstrait à partir du parcellaire des anciens terrains cultivés, un jeu de damier.

On a un axe nord-sud, le musée est en deux entités le long de cet axe, pour arriver sur le club d'aviron qui reprend ces thèmes de lames. On laisse les activités de plage, la digue est utilisée par le club d'aviron comme zone de mise à l'eau et comme cheminement piéton par les promeneurs.

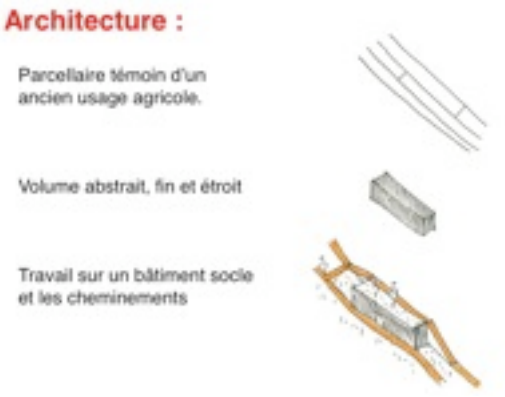
Architecture :
Parcellaire témoin d'un ancien usage agricole.
Volume abstrait, fin et étroit
Travail sur un bâtiment socle et les cheminements

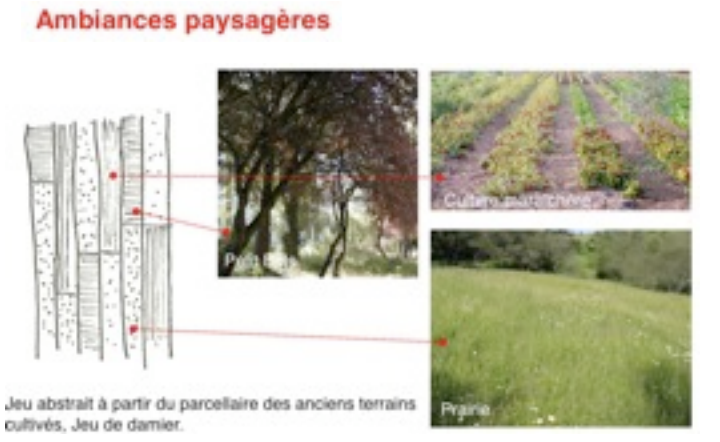

3. **Mémoire des lieux, processus de continuité**

Le processus de paysage est considéré comme **un héritage d'un processus évolutif.** L'analyse montre des séquences étroites axées nord-sud, le but est de les renforcer. On vient créer une transversale du lac à la ville comme une coupe dans les différentes entités paysagères. Concrètement : le club d'aviron vient le long de la promenade comme des plots le long de l'eau, jusqu'au musée qui se développe comme un bâtiment-coupe à travers les séquences eau, bois et jardin en mouvement.

Le but est de conserver le jardin en mouvement mais de travailler sur sa mise en valeur. On a des cheminements surélevés : changement de statut du sol. La trace de l'ancien parcellaire est mise en relief par les cheminements piétons. Ce réseau amène au bout du parc ou sur l'avenue du grand port.

Architecture :

Bâtiment "coupe dans le paysage

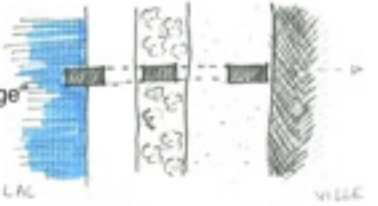

Références architecturales

Base nautique de Torno, par le studio Marc (Italie)

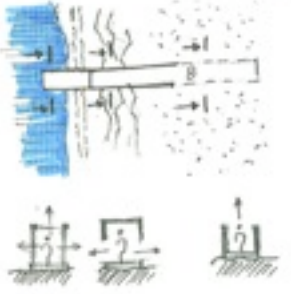

Abri d'embarcadère, Ecosse, par Sutherland Hussey Architects

Ambiances paysagères

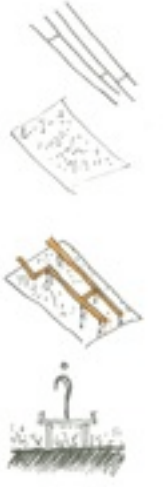

Parcellaire témoin d'un ancien usage agricole.

Aujourd'hui, jardin en mouvement grande friche herbacée.

Travail sur un chemin surélevé soulignant le parcellaire et mettant en valeur le jardin en mouvement

5.3 Conclusion

Les deux dernières esquisses s’appuient sur de l’existant, la première est moins logique : créer de toutes pièces la nature sauvage est très artificiel. Le travail est plus fin s’il s’appuie sur la mémoire et l’évolution du lieu.

Quelles limites autour de l’intervention ? Comment se positionner ?

Qui va pratiquer le site ? Et comment ?

Il faut préserver le site à long terme et affirmer le projet. Placer clairement les limites.

6. Avant projet : comment lier paysage et architecture ?

“Le projet peut parvenir à repérer, représenter, en deçà de cette couche univoque du présent, d’autres plans, d’autres niveaux de mémoire et de culture qui, en invitant le visiteur à enchaîner des lectures différentes et ambivalentes de l’endroit, permettent de lui résister une épaisseur.”

“ vocation essentielle de l’art classique des jardins : nous parler localement du monde, de ce que nous en faisons, de la place que nous y occupons, et en proposer une forme d’intelligibilité sociale.”

Sébastien Marot, “L’art de la mémoire, le territoire et l’architecture.”, le visiteur, n°4, été 1999, p. 114

6.1. Le choix du parc

Attitude théorique, rappel:

Choix théorique de travailler sur l’identité et la mise en valeur du lieu

Pour le paysagiste Henri Bava, “imaginer un paysage” signifie comprendre un lieu et le rendre lisible. S’opposant à la *tabula rasa,* ce positionnement voit dans l’identité et la spécificité du lieu un soutien plutôt qu’un obstacle à l’élaboration du projet.

Choix d’attitude de révélation dans la continuité de la première attitude

“Jardin trouvé”

Le terme d’”objet trouvé” désigne un objet usuel promu oeuvre d’art par simple décision de l’artiste, avec un minimum d’intervention créatrice. Marcel Duchamp inventa cette notion de l’oeuvre “toute faite” en 1915, lorsqu’il exposa comme sculpture un porte-bouteilles.

Certains paysagistes utilisent cette attitude dans leur travail, en utilisant un “design par adoption” respectant la topographie et l’écologie d’un site.

Respecter la topographie et l'écologie d'un site

Un exemple :

- l'organisation PLANT (agence québécoise) : leur stratégie est de mettre en valeur et rendre accessible les endroits présentant un intérêt particulier.

" le parcours du site est conçu pour faire redécouvrir les merveilles naturelles et historiques du paysage existant, plutôt que de les remplacer par des créations nouvelles."

Questions à envisager au cours de la création de ce parc périurbain :

Quel sens donner aujourd'hui à un parc créé en ville ? A quels usages renvoie-t-il ? Quel rapport un parc entretient-il avec la nature ?

Stratégie paysagère :

1. Qu’est ce que le “jardin vagabond” ?

Pour pouvoir manipuler le paysage, il faut d’abord le connaître. Le but est donc de se renseigner sur le concept du jardin vagabond présent sur la baie. On peut rappeler que ce jardin a été créé à l’initiative d’une association d’habitants. Il a vu le jour en mai 2009. En effet, le terrain était destiné à un parc résidentiel de loisirs qui n’a pas été fait faute d’investisseurs. La mairie s’est donc rabattue sur le projet de “jardin vagabond”, cependant **les parcelles du terrain sont prêtées pour une durée de trois ans.** Dans un an se pose toujours la question du devenir de ces parcelles.

Définition du jardin en mouvement ou jardin vagabond

Jardin en mouvement : espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s’y installent. Le jardinier infléchit les espèces végétales pour les tourner à son meilleur usage sans altérer la richesse. “Faire le plus possible avec le moins possible contre”. Le jardinier *interprète* ces interactions pour décider quel type de “jardinage” il met en place

Jardin en mouvement mode d’emploi :

Semez un mélange de graines au printemps ; le printemps suivant formez des îlots et recommencez la tonte jusqu’en juillet. Mélangez avec soin les jeunes semis. Dessinez des nouvelles îles dans l’herbe.

Jardin de l'ens lettres de Lyon

Le Jardin vagabond d'Aix les Bains

Le jardin a connu un problème avec les semis de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces qui, plantés il y a deux ans, n'ont pas pris, les graminées ayant refermé le milieu.

"Cela conforte l'idée qu'un jardin vagabond demande beaucoup d'entretien et de suivi durant les trois premières années ; ensuite quand tout est en place, on peut le laisser vivre sa vie." explique Philippe Lamour, horticulteur de la région chambérienne.

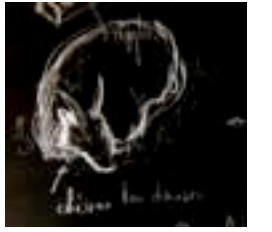

Chèvres utilisées pour l'entretien du jardin de l'ens à Lyon

- Références de jardin en mouvement :
Parc citroën, jardin du lycée agricole de Saint Herblain, jardin de l'ENS lettres de Lyon.

La visite du jardin de l'ENS lettres de Lyon crée par Gilles Clément m'a permis de voir un jardin en mouvement dont les semis de plantes avaient pris. En conclusion un jardin en mouvement demande de l'entretien comme tout jardin, et donc nécessite la présence quotidienne d'un jardinier. De plus, cela reste toujours un jardin dessiné, composé où la nature possède un rôle plus prépondérant, moins "brimé" peut être. Ce type de jardin peut être vue comme une attitude romantique par rapport au micro paysage singulier de la friche. La nature est perçue comme quelque chose de mythique, souverain, oeuvre du dessin du jardin.

En résumé, un jardin en mouvement est un jardin où :
- la nature prend le dessus.
- le but est d'infléchir cette nature, l'homme est présent.
- c'est un jardin contemplatif, principe de mise en scène.
- la nature aurait le rôle du tracé, cependant l'action du jardinier reste fondamentale....

Mais dans le principe de jardin en mouvement, **il n'y a pas l'aspect nourricier présent dans le jardin ouvrier par exemple**, le fait de prélever à la terre des ressources alimentaires. Il serait intéressant dans ce parc de la Baie de Mémard de **lier cet aspect de paysage cultivé et de paysage naturel** afin que la baie de Mémard soit **une transcription "naturée" d'une interface entre la lisière de la ville et les berges sauvages du lac**.

Il faudrait trouver un moyen d'introduire des cultures maraîchères dans le parc sans venir privatiser la zone.

Ainsi, en ce qui concerne le jardin vagabond d'Aix les Bains :
- envie d'enrichir ce jardin vagabond, d'aller plus loin, de le structurer (l'espace représente 5 hectares et est peu compris par les habitants).
- envie pour ce jardin vagabond qu'il soit la transcription "naturée" d'une interface entre la ville et les berges sauvages du lac.

Parc du familistère de Guise, agence Base

2. Idée d’un parc en lanière, principe d’un parc en damier.

Le paysage du parc mis en place est un ensemble de lanières (roseaux/ pelouses/ bois rudéral/ jachères fleuries/ maraîchage/ vergers) s’inspirant de l’ancien parcellaire agricole présent “en mémoire” sur le site.
(référence : parc de Guise de l’agence BASE, principe d’un parc en damier sur lequel les chemins viennent circuler).

Identité, traces, couches du site

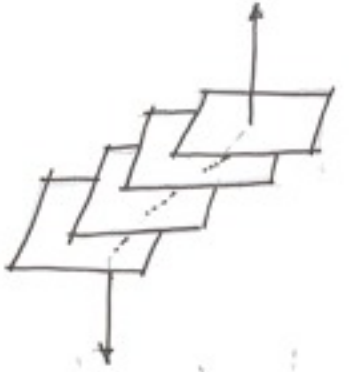

Parc en lanières

Exemple de damier pour la partie du jardin “cultivé”

*“ les allés bordées d’arbres rejoignant la campagne auront été transformés en dessertes asphaltés, dégagées de toute végétation, afin d’accéder à des villas construites sur d’anciens jardins potagers -**autant de micro-paysages singuliers- remplacés dès lors par une vaste pelouse** où s’égarent quelques arbres chétifs.”*

Pascal Dutertre, auteur de Paysages urbains, une france intime

“Pour dédensifier, il s’impose de régler les interfaces entre petite et grande agriculture, horticulture et urbanisation, plutôt qu’invoquer une nature mythique.”

David Mangin

3. Réintroduire des cultures maraîchères, des vergers.

Pourquoi ?

- Agenda 21 de la ville d’Aix les Bains

Actions : sensibiliser au respect et inciter les habitants à participer à la gestion des espaces verts.
Intégrer une réflexion environnementale dans les aménagements touristiques (information sur la fragilité du lac).

- “Pour le grand public le dualisme homme-nature structure notre mode de pensée mais peu à peu l’opinion publique prend conscience que la défense de la biodiversité ne se limite pas à la défense d’espèces pour elle-même mais qu’elle porte sur la réduction des impacts globaux de l’homme sur la planète. **L’idée n’est donc plus de défendre la nature contre l’homme mais avec lui et pour lui**, pour la contribution de la biodiversité à la régulation des cycles de l’eau, au contrôle d’un micro-climat, voire à l’apport de ressources alimentaires.”

Bruno Fortier, enseignant à l’école d’architecture de Paris-Belleville.

- **micro-paysage singulier du front de lac** qui est menacé de disparaître.

- ne pas invoquer une nature mythique mais comprendre qu’elle est multiple et de plusieurs types.

Comment ?

Une autre forme de jardin : les jardins partagés. (d'après le guide des jardins partagés du CAUE de Lyon)

- Définition : jardins gérés en commun par un groupe d'habitants, du projet à la récolte. L'aménagement est succinct : une clôture en lattes de chataîgner, un point d'eau, un système de récupération des eaux de pluie.

- Origine : L'origine des jardins partagés est à la convergence de deux mouvements : la green guerilla new yorkaise des années hippies et l'histoire des jardins ouvriers fondés au début du XX siècle par un tenant du catholicisme social, l'abbé Lemire.

- Objectif : se nourrir "sain" mais aussi un désir de convivialité, de créer du lien social. Lieux d'apprentissage des pratiques de jardinage, ils permettent notamment de sensibiliser des enfants scolarisés ou des jardiniers amateurs à la nécessité de réduire l'usage des produits polluants et d'économiser l'eau.

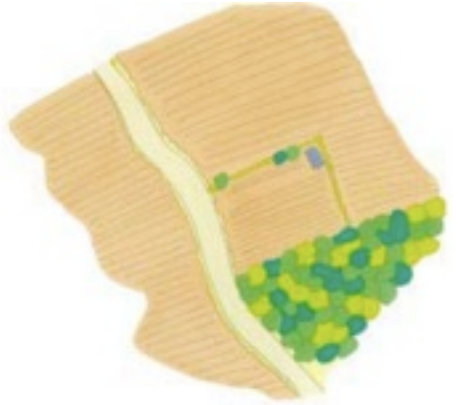

Croquis d'un jardin collectif, ils s'implantent souvent en milieu rural

Différents types de jardins partagés

- jardins pédagogiques, écoles

- jardins communautaires (lieu d'expression de la citoyenneté des habitants du quartier)
Ex : jardins new-yorkais green guerillas, jardins communautaires québecois.

Qui ? Les habitants aménagent l'espace public. Le contexte urbain est souvent fort et ces jardins prennent souvent possession d'espaces délaissés.

- **jardins collectifs, c'est celui-ci que je désire mettre en place pour les cultures maraîchères.**

Objectifs : offrir une activité associative d'échange et de travail en groupe autour de l'activité de jardinage.

Qui ?

Membres de l'association, ils partagent de la convivialité et des légumes frais contre une cotisation et des permanences sur les jardins, (entretiens/ plantations/ récoltes.)

Maraîcher professionnel assurant le suivi de l'exploitation et les travaux journaliers.

Références : Association "le mat", hameau du vieil Audon, Balazuc/ "Côté jardin" Villeurbanne (Lyon).
Ouverture au public

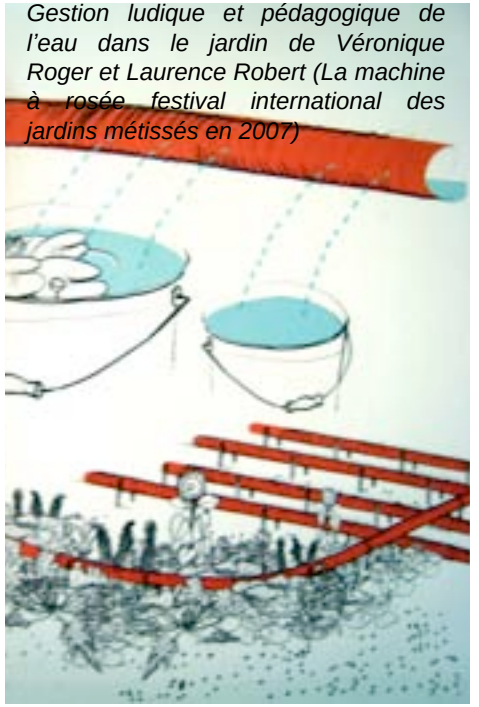

Gestion ludique et pédagogique de l'eau dans le jardin de Véronique Roger et Laurence Robert (La machine à rosée festival international des jardins métissés en 2007)

Dans la tradition française, un jardin est avant tout un espace clos pour les jardiniers et les familles. Or dans les traditions anglosaxonnes, germaniques et nordiques on observe des espaces mixtes parcs-jardins familiaux, le jardin entretient des liens avec son environnement proche et en son sein.

Nécessités pour mettre en place un jardin partagé :

- eau dans le jardin :

Pompage dans une nappe phréatique
Raccordement au réseau public, plus répandu.
Systèmes alternatifs et d'économie d'eau

1. Cuves en plastique : gouttières des cabanons de jardin
2. Cuves enterrées de grandes capacités avec un système de pompe automatique ou de pompe manuelle (autorisation de récupération des eaux de pluies toitures des bâtiments)
3. Arrosage automatique système de goutte à goutte ou d'aspersion.

- les abris de jardins à vocation collective (17 à 30 m2 pour 30 jardiniers)

Stockage du matériel, organisation de réunion, échange entre jardiniers autour d'une tasse de café, sanitaires, douches.

Réf : abris collectifs des jardins de Rilleux la Pape, Eric Pierre Ménard

Principe de biodiversité dans un jardin partagé

Les jachères fleuries permettent d'enrichir l'écosystème des pelouses

Il ne s'agit pas seulement de cultiver différentes espèces de légumes, de fruits, de plantes aromatiques mais aussi de tendre vers la réinstallation de milieux riches et divers. Les herbes sauvages sont un abri pour la faune locale, de plus ce sont parfois des plantes à vocation thérapeutique. Dans l'aménagement, il est nécessaire d'introduire des notions de corridors naturels, préserver des espaces libres délaissés à la vie sauvage. Ils permettront à la flore locale de se développer et de lutter contre les envahissantes.

D'où l'utilité dans l'aménagement du parc de prévoir des lanières destinées à accueillir des jachères fleuries où le principe de jardin en mouvement serait appliqué.

Implantation urbaine de la maison du lac et du club d’aviron :

Cela me semblait important de travailler l’implantation de ces deux équipements en articulation entre la fin de la promenade urbaine et le parc : avoir un élément signal en proue puis un paysage qui se développe ensuite.
Le but est d’abord de comprendre ce milieu en visitant la maison du Lac du Bourget afin de profiter pleinement du parc par la suite. **Le musée est une approche concrète et pédagogique de l’écosystème du lac du Bourget et de ses relations avec l’homme. La promenade extérieure qui suit en est une approche abstraite et sensorielle, les deux sont complémentaires.**

De plus, l’aviron a besoin d’un contact direct avec l’eau et il me semblait intéressant pour la maison du lac de travailler avec la lumière de l’eau et les refllets. (cette démarche sera plus explicitée par la suite : 7.1 exister sur l’eau).

Contraintes PLU régle de la loi littoral à propos du site d’implantation :
- Construction en zone B2, sont autorisées les installations sportives ou de loisirs supportant l’inondation ainsi que les équipements de service public ou d’intérêt général. La côte des planchers doit être supérieure à 234.77 NGF, (côte du lac 231.77 au plus haut sinon 231.37).

Plan masse du parc

Détails de la stratégie paysagère

- perméabilité (flux accès, porosités)

Quels usagers pour ce parc ? Trois types, curistes, familles du bassin rhône-alpin et aixois. Pic d'influence de mai à septembre.

Richesse ?

Organisation en trois bandes

1. Grande pelouse récréative déjà existante. Dans cette séquence implantation des deux équipements, en articulation entre la fin de la promenade urbaine et le début du parc et en contact avec l'eau.

2. Séquence bois renforcé, séquence de transition

3. Séquence maraîchage, jeu de damier à partir de l'ancien parcellaire (vergers, jachères fleuries et maraîchage)
Sous forme de jardin collectif : activité associative regroupant des habitants et un maraîcher
Pourquoi ?
Réintroduire du maraîchage comme un micropaysage singulier qui était caractéristique du front de lac avant une très forte urbanisation de celui-ci

Rapport au lac, à la ville, cheminements dans le parc.

1. Parkings en violet
- Affluence lors de l'été : un parking saisonnier et un parking souterrain de 300 places (prévu dans le plan urbain du front de lac)
- Un parking d'une centaine de places à l'entrée du parc pour un usage quotidien.

2. Cheminements piétons :

Traitement des limites parc ville

A l'arrière le but est de créer une limite franche entre les résidences et le parc (finir la poche par l'implantation de logements, créer un accès piéton par l'arrière des résidences, par leurs jardins.)

Cheminements dans le parc :

On a trois types de cheminements : passerelle haute des roseaux en bois, cheminements des roseaux, cheminements par l'arrière
Le but est de venir se raccrocher à la promenade urbaine de l'esplanade mais aussi sur les boulevards arrières.

La fin du parc est de deux types :

- le projet *promenade au fil de l'eau* est fermée une partie de l'année pour protéger les oiseaux hivernants.
- on peut raccrocher un chemin existant passant par le hameau de Mémard et allant en centre ville.

Schéma du fonctionnement du parc

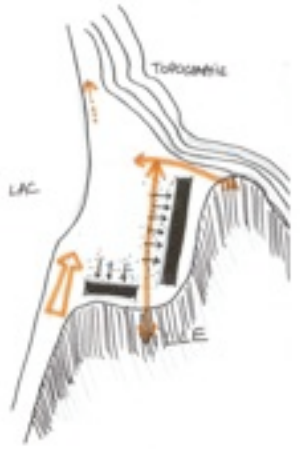

Ambiances du parc

“ Il y a les bâtiments au milieu : la tactique. Il y a les machines à un bout de l’échelle : les opérations; et il y a le paysage à un autre bout. ***Le paysage est la vue d’ensemble la stratégie****.”*

Paul Shepard

6.2 Lier architecture et paysage.

Au fil de l’élaboration du projet, l’architecture de la maison du lac du Bourget et du club d’aviron a beaucoup évolué. En effet, j’ai d’abord travaillé le parc et créé une architecture hétérogène à ce parc mis en place. Le résultat était décevant car ces deux entités (l’architecture et le paysage) avaient très peu de relations. En fait, tout le jeu consiste à **faire de cette architecture une démonstration du paysage mis en place.**

Pour cela, il est nécessaire de se poser quelques questions :
(Réflexions d’après un article de Chris Younès, *Le paysage dans l’enseignement du projet architectural et urbain.)*

- 1. quel est le rôle de l’architecte au regard du paysage ? Quel est son degré d’intervention, quelles sont ses compétences ?

La confusion des métiers

Il est inutile d’ailleurs d’opposer deux métiers (le paysagiste, l’architecte) : les compétences ne se recoupent pas selon le savoir-faire mais selon l’attitude.

La confusion des enjeux

Les **commandes sont distinctes** : un édifice d’un côté (bibliothèque, école, bureaux), un pont ou une route de l’autre, un parc ou un jardin enfin. **Ce qui ne signifie pas que les enjeux soient distincts**.

“ Penser ensemble paysage, architecture et présence au monde dans leurs dimensions spatiales et temporelles, c’est ménager un art de l’ubiquité. L’architecte, confronté à l’état de crise du rapport de l’homme à l’espace de son habiter, ne peut ignorer les effets de la séparation sujet-objet et, d’une façon générale, de la distanciation de l’homme avec son milieu. Le paysage l’engage dans la voie du ***lien retrouvé,*** *l’obligeant à rechercher un art permettant de nouer le sensible à la rêverie et au rationnel, le singulier au commun.”*

Chris Younès

“L’architecture peut faire du paysage un récit.” Chris Younès

- 2. Qu’apporte le paysage à l’architecture ?

La grande échelle - celle du territoire- est référencée dès le premier geste architectural, à petite échelle - celle de l’édifice. **L’intervention, même limitée au bâti, peut construire le paysage sur une plus vaste dimension.** Certains architectes ne recherchent ni la dissimulation ni l’intégration ou le mimétisme**. Leurs architectures font du paysage un récit : les brumes du lac, sa lumière changeante, l’horizon des glaciers sont soudain construits, assemblés, présents au regard et à l’expérience, là où ils n’étaient que phénomènes**. Le territoire n’est plus seulement un corps continu, il est doublé d’un imaginaire discontinu, laissant affleurer ici l’ailleurs et là les images d’autres paysages construits. L’histoire de l’architecture n’est pas seulement une histoire des objets ; ces exemples ont inventé - ou contribué à créer- des paysages.

Exemples : Le corbusier à Alger, Aurelio Galfetti barrant une vallée suisse d’une longue galerie promenade, Patrick Berger installant au bord du lac léman le siège de l’UEFA, les voiles de titane de Franck Gehry.

Mimétisme de l’architecture par rapport à la nature :

“Il faudrait pourtant ne choisir la disparition et la fuite que lorsque la conversation est impossible ou déplacée. L’architecture respectueuse de l’environnement n’a pas d’écriture. L’écriture et l’attitude sont en effet deux notions trompeuses. A la même attitude ne correspond pas toujours la même écriture architecturale.” Chris Younès.

Ce que nous rappelle le paysage, pour l'architecture

Regarder :

Le paysage suppose l'affutage des regards. Comprendre un paysage en lisant les sites, en repérant comme dans un palimpseste leur histoire accumulée selon les allées, les champs et les bois.

Question de temps :

L'architecture ne pousse pas, elle se patine, ce qui ne rend pas la dimension temporelle moins sensible. Garder présent la complicité de la matière et l'idée de son assemblage.

La question de la nature :

La question de la nature, bien mise en évidence dans le projet paysager, peut être fondatrice de l'architecture. Car la nature perçue comme ce qui ne dépend pas de nous n'est pas seulement végétale : elle est aussi minérale, elle est l'eau d'en bas et d'en haut, l'obscurité de la nuit, ce qui porte le bâtiment, le vent, le soleil. Elle est un thème de projet fondamental.

"**L'architecture n'est plus seulement "l'objet", c'est un ensemble articulant bâti, réseau et nature. C'est l'enjeu**. Le paysage n'appartient pas à la catégorie des objets, mais plutôt à celle des processus. Il n'est donc pas surprenant que la crise de l'objet architectural ait conduit chacun d'entre nous à invoquer les raisons du paysage."
Chris Younès

Siège de l'u.e.f.a, Patrick Berger, une nouvelle façon de raconter le lac Léman

*“ La lumière y est **violente et versatile** à cause des **rassemblements de nuages qui déboulent à grande vitesse, au-dessus des pics.***
*Il me semble que dans cette absence de mouvement de l’eau gisent plus de **secrets** que n’en apporteront jamais toutes les marées du monde. Savoir ce qui s’est abîmée là et pour quelles raisons. **Retrouver ce qui est tombé dans le lac.** Etymologiquement dit Littré, **un lac est une déchirure.***
***Cette faille peut-être sans fond, à quelles régions de l’esprit donne-t-elle le vertige ?** N’est-ce pas la part toujours manquante de nous-mêmes que nous aimons venir y contempler ?”*

Pierre Veilletet Mots et merveilles, 1998

- 3. Lac du Bourget, grand paysage :

Pour pouvoir raconter le paysage à travers l’architecture, il faut d’abord le caractériser :

Lac définition : grande étendue d’eau au milieu des terres.

- Amoncellement de nuages : **lumière violente et versatile.**

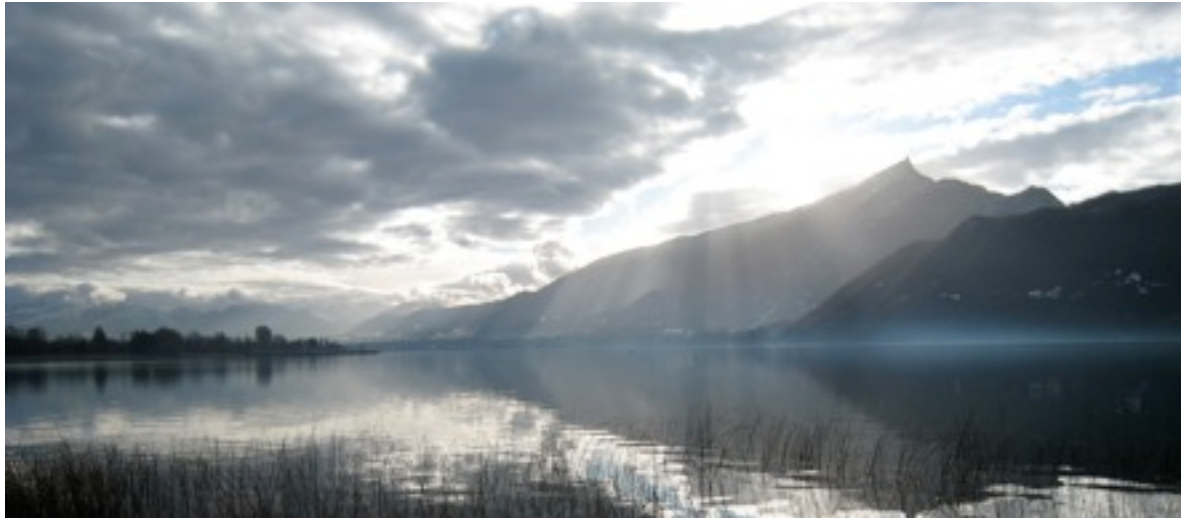

“Où est le réel , au ciel ou au fond des eaux ?”

G. Bachelard, L’eau et les rêves

“Le lac est un grand oeil tranquille. Le lac prend toute la lumière et en fait un monde.”

G. Bachelard, L’eau et les rêves

“ En immobilisant l’image du ciel, le lac crée un ciel en son sein. L’eau en sa jeune limpidité est un ciel renversé où les astres prennent une vie nouvelle.”

G. Bachelard, L’eau et les rêves

“Il faut que je voie cela de nuit avec tout un ciel d’étoiles à l’envers dedans.”

Albert Samain (1889) Aix les Bains, lettre à sa soeur.

- **dualité thématique du reflet**, croisement des images, mystère du fond du lac, songes.

Jardins de Chaumont sur Loire, été 2010, thème : “Corps et ame”.

“ Autour du lac bleu, du lac chanté par Lamartine, les tableaux changent avec une rapidité qui tient du prodige.”

Marie de Solms, 1860.

*“ Le lac se détachait comme **une plaque d’argent bruni** au sein d’une masse noire qui paraissait incommensurable.”*

George Sand, Mademoiselle La Quintinie

*“Le mont du Chat dresse pendant deux lieues, contre le ciel **une ligne haute, sombre, uniforme, sans ondulations à son sommet**. On dirait un rempart immense nivelé au cordeau. A peine son extrémité, orientale, deux ou trois dents aigues de rocher gris interrompent la monotonie géométrique de sa forme.”*

Alphonse de lamartine, 1930.

- **changement incessant de matière** : surface changeante au fil des saisons, pendant la journée. (dû au relief, à l’amoncellement de nuages). Changement très rapide de lumière.

(automne été : plaque d’étain, hiver onde verte, printemps bleu argenté atténué de brume, ce lac est localement surnommé *le lac gris*).

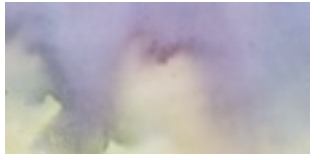

- caractérisé par **deux horizontales : une horizontale d’eau, une horizontale de montagne**

“Un lac sous la tempête, c’est une gemme pù se grave l’image du ciel.”
Shelley

“ Vu du haut de la dent du Chat, ce lac est là comme une turquoise égarée.”
Honoré de Balzac

“ Le lac est une odalisque d’émeraude nonchalamment étendue dans les draperies des monts qui la bercent : Chambotte, Revard, Mont du Chat, Corsuet.”
Gilbert Durand.

- préciosité de ce lac

Les artistes (poètes et écrivains) le comparent à une gemme, une turquoise, une opale, une émeraude enchâssée dans les montagnes.

Exemples de gemmes

Lac immense, profond ; lac argenté, azuré, bleu ; lac calme, immobile, limpide, pur, resplendissant, tranquille, transparent ; lac noir, sombre ; lacs aux eaux transparentes ; lac charmant, délicieux, magnifique, sublime ; le lac brille, dort ,frissonne, miroite, murmure.

- 4. : caractéristiques du parc mis en place dans la Baie de Mémard

- cheminer, être dans les lanières, **suivre le cheminement, fil conducteur à travers différentes ambiances** (pelouse récréative, bois, maraîchage, vergers, jachères fleuries). Être dessus, dessous sur, au-dessus.

- deux directions majeures indiqués par le parc

Chemins, lanières, aviron le long de cette transversale (direction nord-sud) qui suit le rivage, la direction des rives.

Direction perpendiculaire : aménagement de l'homme, des digues pour se protéger de la traverse et du vent du nord.

- jeux des différents niveaux : descendre vers la roselière, monter sur les passerelles dans la troisième séquence, rester sur la digue. Relations de niveaux.

7. Baie de Mémard : parc écotone et maison du lac du Bourget

7.1 Plans, coupes et perspectives de la maison du lac du Bourget

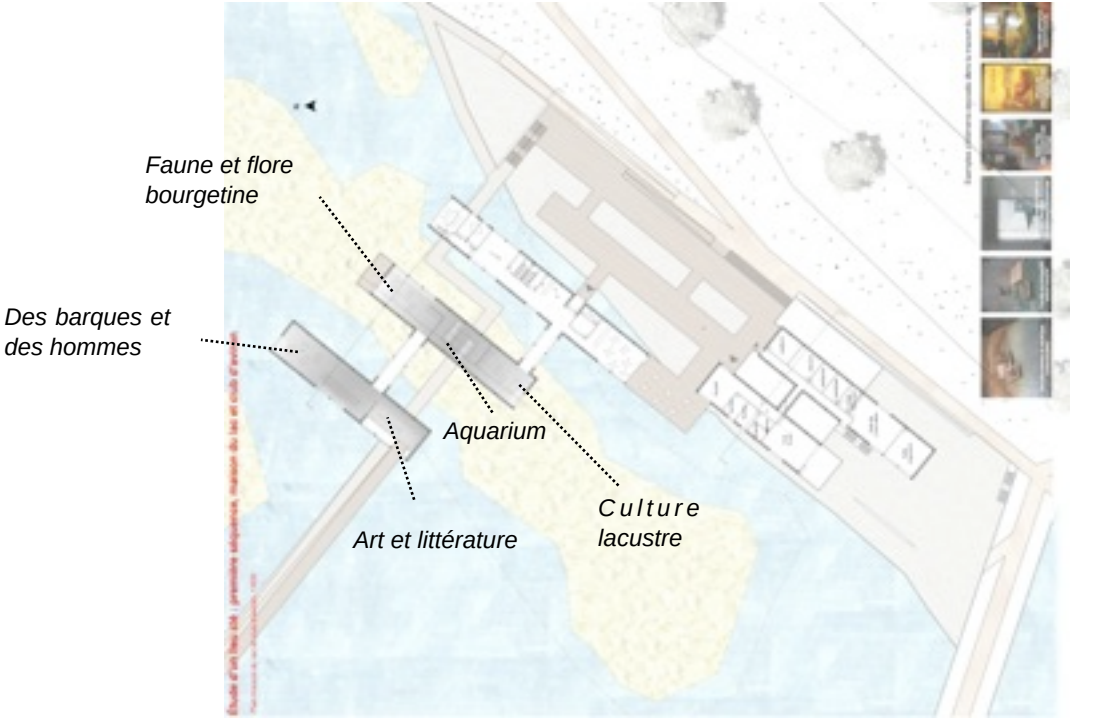

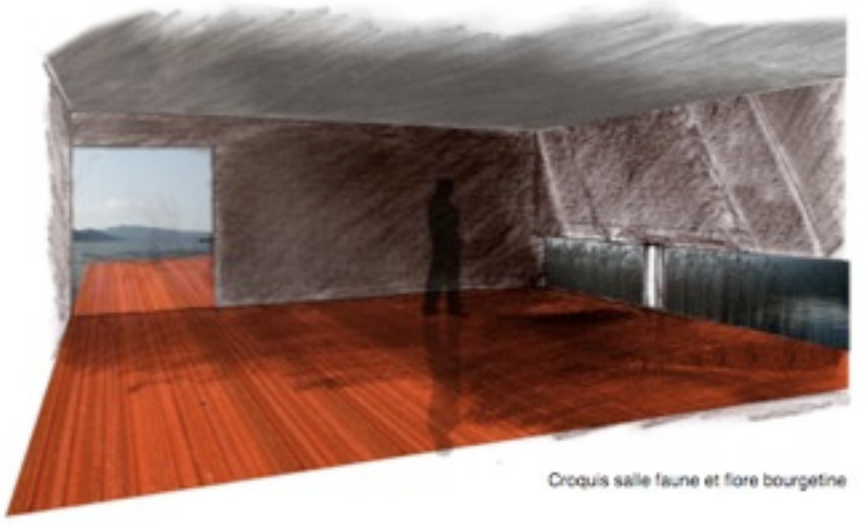

Croquis salle faune et flore bourgetine

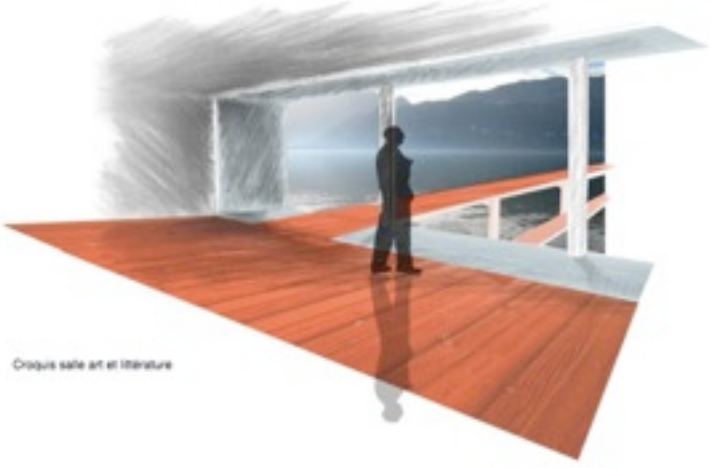

Croquis salle art et litérature

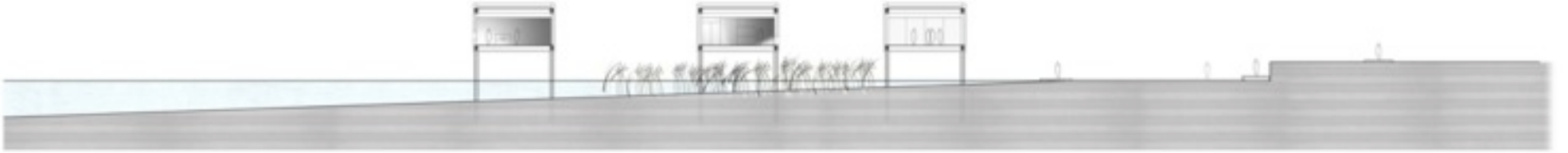

Coupe transversale, maison du lac, 1/200

Coupe longitudinale, maison du lac 1/200

Coupe transversale, club d'aviron 1/200

“La visite du musée est linéaire, c’est une séquence de l’ensemble des circuits proposés dans le parc.”

Musée du lac de Paladru, de Hérault et Arnod

“Une architecture en longueur, le bâtiment s’étend comme une ligne dans le paysage, trace un chemin en écrivant sur la surface du monde.”

À propos de l’architecture de Sverre Fehn, propos de Henry Plummer

7.2 morphologie née du parc : bâti en lanières, bâti écotone

Idée des lanières de paysage et d’architecture

Introduction...

Sur le site de la Baie de Mémard, les marques de l’homme les plus présentes sont les avancées des pontons et jetés qui contredisent la direction nord sud du rivage. Le paysage du parc mis en place est un ensemble de lanières (roseaux/ pelouses/ bois rudéral/ jachères fleuries/ maraichages / vergers) s’inspirant de l’ancien parcellaire agricole présent “en mémoire” sur le site.

La maison du lac du Bourget est un espace muséographique dont le rôle est d’expliquer l’écosystème du lac du Bourget et donc la relation entre l’homme et le lac depuis ses commencements il y a 5000 ans.

Lanières....

Cette maison prend la forme de lanières à travers lesquelles l’individu effectue un parcours le menant sur le lac. Comme dans le parc, le but est de traverser différentes lanières de sensations à travers le bâti. La construction se fait sur un seul niveau dans le but d’une interpénétration avec le milieu de la roselière. L’idée est d’avoir un parcours muséographique comme une promenade.

“Le lac est un grand oeil tranquille. Le lac prend toute la lumière et en fait un monde. Par lui déjà le monde est contemplé, le monde est représenté.”
G. Bachelard

“ Le lac a fait le jardin. Tout se compose autour de cette eau qui pense.”
G. Bachelard

Centre d’éducation environnementale, Manuel Fonseca Gallego, Vaciamadrid, Espagne

Exister sur l’eau.....

L’implantation se situe sur l’eau pour pouvoir exister dans le reflet du lac et profiter de la lumière et des reflets de la “matière eau”. Comme l’espace muséographique porte comme thème le lac du Bourget, il me semblait crucial de venir au contact de l’eau, d’exister au-dessus et donc dans l’eau, son reflet, de profiter de ses multiples propriétés qui font l’attrait majeur d’un lac et son fascinant pouvoir de contemplation.
De plus, en reliant la terre l’eau et le ciel, le palafitte permet d’expérimenter trois ambiances normalement séparées. La relation avec le lac se fait alors de manière beaucoup plus étroite, beaucoup plus forte et cette position permet une observation directe de la faune et de la flore.

Milieux écotones, seuils, lisières.....

De plus, le bâtiment s’implante entre deux roselières existantes, souhaitant créer une continuité entre les deux. Entre terre et eau, la roselière est un milieu écotone, un milieu qui existe dans la limite, la lisière et qui en devient un à son tour. Il me semblait donc intéressant de jouer sur ces aspects, de seuils, de transition, de parcours pour la maison du lac du Bourget et son architecture.

L’aviron fait partie de l’histoire de ce lac.....

Le club d’aviron adopte cette morphologie de lanières car il est subordonné à la maison du lac du Bourget, il raconte et témoigne d’une partie de l’histoire de cette maison. Le but est de créer une unité, une unique écriture architecturale.

- fonctionnement de l’aviron :

Un stockage au niveau de l’eau et au dessus deux lanières : une lanière accueil et administration largement ouverte sur le paysage (accès par la place) et une lanière entraînement plus privé (accès par la place) relié à la plage et aux accès du stockage des bateaux.

- De plus ce dispositif en lanières permet au programme :
- deux pôles un entraînement, un administratif
- pas de cuvelage au niveau du remblai de la digue, pour l’insertion du stockage.
- grand linéaire de vue sur le plan d’eau pour l’administration.
- rester sur un seul niveau.
- des lanières en transversale, sens de course des bateaux sur le lac.

7.3 La maison du lac du Bourget

Introduction :

Programme muséographique traitant de quatre thématiques, culture lacustre (archéologie, limnologie), faune et flore, aquarium et les rapports de l'homme au lac autant en terme de navigation que de rapports intellectuels puisque de nombreux peintres et poètes se sont inspirés de ce lieu. Le cheminement se fait à travers le musée comme dans le parc : un parcours linéaire dans différentes ambiances différentes lisières.

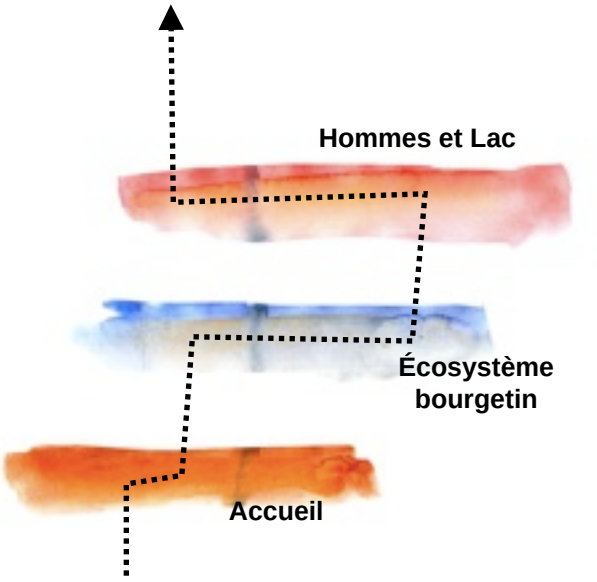

Musée kaléidoscope

Utiliser la forme des lanières pour décomposer les vues.

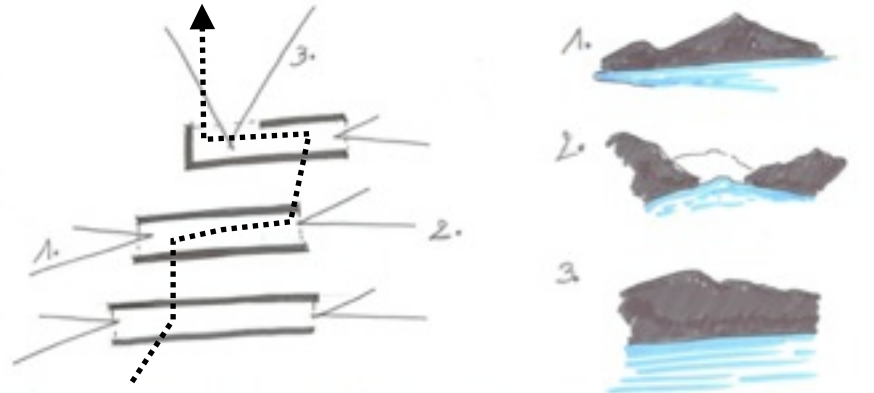

Musée kaléidoscope : décomposer les vues, dans la longueur du lac

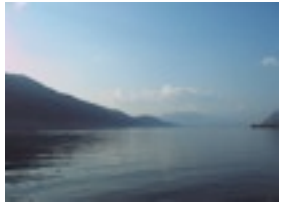

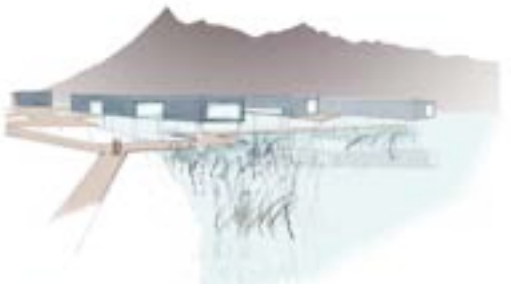

Vue de la maison du lac du Bourget, depuis la promenade basse des roseaux

Respecter l'horizontale du paysage et sa présence forte (chaîne de l'Epine et Dent du Chat).

- à propos du siège de l'UEFA de Patrick Berger au bord du lac Léman :

- Adoption d'une seule ligne géométrique, métonymie de l'horizon du lac, alliée à une présence au sol clairement délimité, ceci donne à l'édifice une figure unitaire. Reconnaissance paysagère à laquelle il faut se rendre où qu'il serait ridicule de vouloir contredire.

- 1928, Le Corbusier, à propos d'un projet au bord du lac Léman : "Il n'y a pas de doute la dominante est l'horizontale : le diapason (...). Nous avons reconnu que le site implique l'horizontal." "Chez nous, la fermeté n'était point dans des soubassements cyclopéens, elle était en haut, sur le ciel, par la ligne impeccable d'une unique horizontal."

Ambiances lumineuses : contrastes

Contraste :
- entre les salles du musée où la lumière est canalisée, captée de manière précise (ciel = aquarium, lumière basse = salle des roselières, pénombre = salle de la culture lacustre (archéologie, limnologie)).

- et entre les passages dans les lisières, dans les passerelles couvertes : vue et lumière.

Le but est d’augmenter le contraste entre les salles du musée et les passerelles les reliant afin de démultiplier les sensations de traverser des lanières, de passer à travers des lisières, entre extérieur et intérieur.

Parcours

Pour moi le parcours de la passerelle haute du parc fait partie du musée. A l’issue de la visite du musée, on se retrouve directement projeté dans les cheminements du parc afin d’expérimenter les savoirs emmagasinés.
A noter que la promenade publique part du parcours bas des roselières, passe sous le bâtiment de la maison du lac du Bourget et rejoint la promenade haute.

Structure et matérialité de la maison du Lac du Bourget

Contraintes de niveaux

- Structure poteaux-poutres bois
- construction dans la roselière
Pourquoi ? Comment ?

- Structure poteaux poutres bois (différence structure et parois de remplissage permet d'être largement ouvert en bout de lunettes, permet une grande liberté de façade).
- Prise de risque, respect de la roselière :
    - pourquoi là : aller au contact de l'eau, exister dans le reflet. (voir p. 99)
    - roselières artificielles crées en 2004.
- La construction de la maison du lac du Bourget s'insère au milieu de la roselière et permet de lier les deux anciennes roselières entre elles Les travaux de la maison du lac du Bourget se dérouleraient hors de la saison d'hivernage des oiseaux.

Musée Lippenzell, Gigon et Guyer, aluminium brossé

Musée du lac de Paladru, Hérault et Arnold, rapport à la sous- face

Matérialité

Comme on l'a vu le lac est connu comme une matière précieuse dont on apprécie les changements incessants de matière et la réaction très forte à la lumière. Le but est de proposer une peau métallique (réaction à la lumière, préciosité), avec un rapport à la sous face particulièrement soignée puisque le public peut passer sous le bâtiment.

8. Pour aller plus loin sur la maison du lac du Bourget....

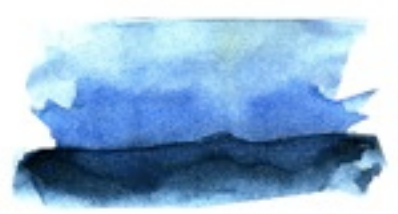

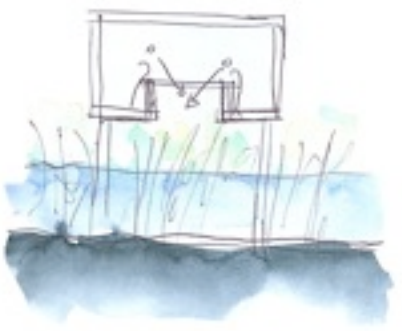

Introduction

Pour l’instant, le musée manque de fluidité, on voudrait une architecture qui colle plus à l’intérieur du bâtiment. Il n’y a pas assez de volume, de hauteur dans les salles pour pouvoir sentir des vraies passerelles de liaison vitrée. La coupe transversale est trop raide (toutes les lanières sont au même niveau). Les cadrages ne suffisent pas à différencier les espaces des différentes salles.

Une architecture qui “colle” plus à l’intérieur du bâtiment....

1. Culture lacustre (archéologie/ limnologie)

Être dans la terre, à la recherche de ses ancêtres, études des sédiments, pénombre.

2. Aquarium

Être sous l’eau, s’immerger, lumière zénithale.

3. Faune et flore bourgetine

Être au-dessus de l’eau, en contact avec la roselière, favoriser l’observation directe le plus possible. Le but est de faire appel à tous les sens, la vue, le toucher, l’odorat, l'ouïe.

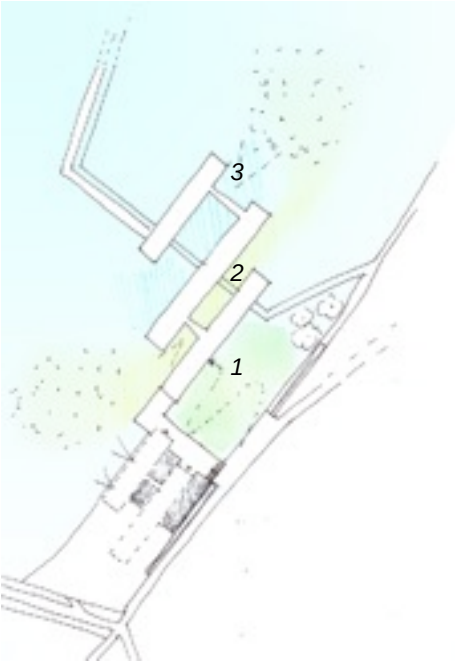

4. Des barques et des hommes

Glisser sur l’eau, être au-dessus, reflet sur une coque, se pencher par dessus bord.

5. Art et littérature

Projection dans le paysage : rempart de la dent du Chat, de la chaîne de l’Epine. Mise à distance de ce cadrage.

Implantation

- 1. Première lanière de vide : jardin pédagogique des roseaux :

But : apprendre à reconnaître les quatre espèces majeures constituant une roselière (phragmites, scirpes, massettes, carex).
Moyens : implantation d’une roselière avec 4 zones différentes regroupant chacune une espèce.

- 2. deuxième lanière de vide : transition, montée dans l’archéologie (passerelle)

But : expérimenter le mystère, quelque chose de sombre, étroit, une vue tamisée, une notion de tension.
Moyens : la passerelle s’assombrit et se resserre, des roseaux sont plantés de part et d’autre pour renforcer la notion de passer à travers un espace étroit, tendu, rempli, sombre.

-3. troisième lanière de vide : promenade paysagère (deuxième passerelle)

But : le savoir déclenche le VRAI regard, déambulation/ luminosité/ vue/ traverser un milieu.

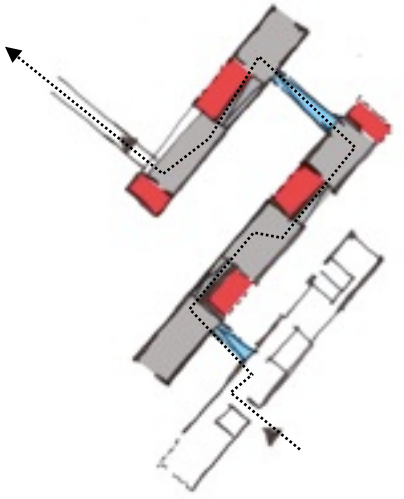

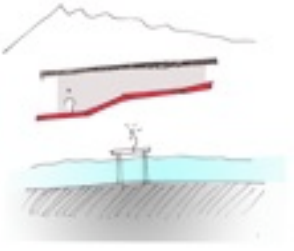

Moyens : la passerelle est largement vitrée de part et d'autre sur la presque totalité de sa longueur. (protéger la passerelle du soleil).

Espaces générés

- première lanière : pôle accueil
- deuxième lanière : écosystème ("dans la roselière")
- troisième lanière : hommes et lac ("dans l'eau").

Dans chaque salle, un sous-espace thématique (en rouge sur le schéma) développe une autre manière d'appréhender le contenu de la salle :
- bassin tactile = aquarium
- salle de projection/ observatoire = salle faune et flore bourgetine
- pirogue monoxyle (vestige lacustre) = salle des barques et des hommes
- salle des écrivains = salle art et littérature

Le toit : c'est une horizontale dans le but de respecter les horizontales d'eau et de montagne du lac du Bourget

Le sol : le sol bouge, s'incline, monte comme dans les cheminements du parc. Chaque montée symbolise le passage d'un milieu à l'autre. (*terre* (*culture lacustre*) *eau (aquarium) roselière-sur l'eau (faune et flore bourgetine) naviguer-au-dessus de l'eau (des barques et des hommes) réfléchir penser le lac (art et littérature)*)

“ la rencontre la plus forte avec la lumière est celle où on éprouve le sentiment de la perdre, puis on la retrouve.”

G. Bachelard

“L’ingéniosité de ces formes perméables allait de pair avec une fascination pour la qualité de la lumière, façonnée en recueillant les rayons de soleil à partir de portions spécifiques du ciel, puis en sculptant cette énergie avec les canaux utilisés pour conduire son flux, donnant à la lumière sans forme un caractère mémorable.”

Propos de Henry Plummer à propos du Central Beheer par Hertzberger, 1972

“ L’impact de ces écrans repose sur un objet prismatique aux contours nets que la perception humaine peut éroder et transformer.”

William Turnbull

Traitement de la relation au paysage (lumière, cadrage)

1. Parcours du musée : mouvement et lumière

Contraste entre les salles du musée assez sombres et les passerelles très lumineuses et ouvertes sur l’extérieur, (espace de repos et de déambulation).

2. Lumière “canalisée” dans les salles du musée.

Le but est de prendre la lumière de manière précise dans un endroit stratégique par rapport au thème de la salle (exemple : lumière zénithale pour l’aquarium, lumière basse pour la salle des roselières).

3. Lumière “atomisée” dans les sous-espaces thématiques

Le but est de filtrer la lumière à travers un écran poreux, retarder la lumière par la pulvérisation de son trajet, avoir une ambiance lumineuse différente pour ces sous-espaces. Jouer sur le nombre d’ouvertures du claustra, le positionnement selon la salle.

Référence, lumière filtrée exploitation vinicole, Suisse, Gramazio et Kolher - Bearth et Deplazers

Promenade basse sous la maison du lac du Bourget, photos maquette

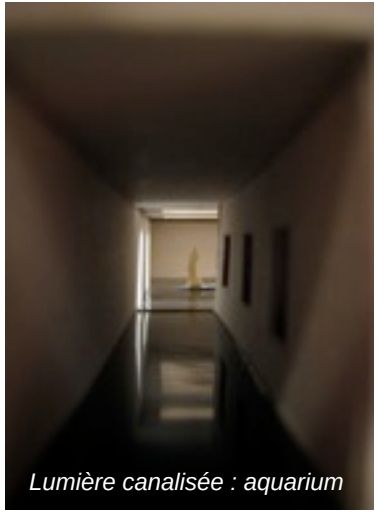

Lumière canalisée : aquarium

Lumière à travers un écran poreux : bassin tactile

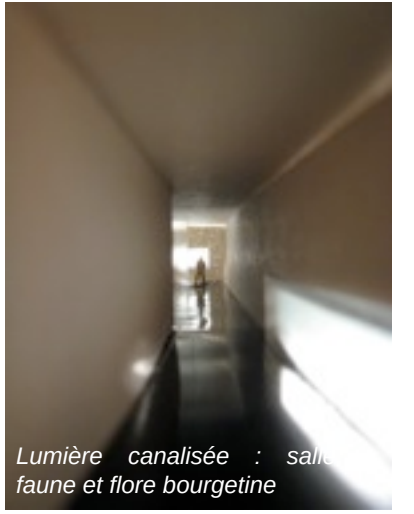

Lumière canalisée : sall
faune et flore bourgetine

Muséographie, mémorial de la Shoah, Peter Einsemann. (mobilier “flottant”)

Principe de muséographie, ambiances lumineuses artificielles

- sol :

brillance, reflet thématique filée (résine noire). (Couleur noire laque noire, couleur qui réagit le plus au changement léger de lumière)

Disparition du sol sensation de flottement.

- Plafonds et murs :

plâtres blancs : contraste mettre en valeur le sol, réfléchit la lumière et la diffuse pour l’attirer vers le sol laque miroir.

- Le **mobilier** semble “accrocher au plafond” et lévite au-dessus du sol. Continuité de la mise en valeur des reflets et des ondulations de ce sol qui génère les différences de hauteurs et qui contribuent au changement d’espace et à la sensation de promenade à travers le musée.

- Deux **types de vitrines :**

les vitrines-bulles de bois clair et de verre, lumière produite sans interruption douce, sensation de flottement du mobilier cadre. Objet mystère contenant des trésors qui attirent.

les vitrines-mur, plâtre blanc et léger retrait du sol, lumière diffuse en partie basse du sol.

La différence de niveaux lumineux entre les oeuvres et l'espace général doit être faible. On ne doit pas être trop perturbé par trop de ponctuations et le discours doit être fluide.

- La **lumière artificielle** doit s'effacer devant les changements de la lumière naturelle à travers la peau du musée. Elle ne doit servir qu'à mettre en valeur les pièces du musée mais on doit conserver le caractère sombre et intimiste des salles par rapport aux passerelles en pleine lumière.

- Deux **zones de mises en lumière :**
  des objets dans les vitrines
  du creux sous le mobilier au sol, renforçant cette sensation de flottement des vitrines.

Structure bois système poteaux-poutres

Pourquoi l'utilisation du bois ?

La construction de la maison du lac du Bourget se fait dans un milieu naturel sensible, d'où l'usage du bois pour ces qualités bien connues (absorbe le CO2, faible inertie thermique, légèreté structurelle, matériau naturel entre autres).

De plus, les vestiges lacustres présent dans le lac depuis 5000 ans sont pour la plupart en chêne. C'est une histoire vieille de 5000 ans entre ce matériau, l'homme et le lac du Bourget.

Fondations en robinier faux-acacia

Question des fondations

Peut on construire des fondations en bois ? (le lac varie de 60 cm une fois par an), utilisation de fondations en robinier faux-acacia ? (caractère réversible de ces fondations par rapport à des fondations béton). L'idéal serait d'arriver à une structure entièrement bois en ayant le moins recours possible à des produits toxiques.

Thermique

Le but serait d'utiliser une pompe à chaleur avec un plancher chauffant rafraîchissant. Cette pompe à chaleur fonctionnerait à partir de l'eau prélevée dans le lac. (pompe à chaleur eau/liquide).

Mesures envisagées pour réduire les effets du projet concernant la roselière

- phase de chantier

- balisage des milieux d'intérêts écologique, respect des limites de chantier, sans débordement sur les zones de roselière et en limitant les temps de piétinement
- **réalisation des travaux à proximité des roselières hors période hivernage des oiseaux** (pas d'intervention d'octobre à mars).
- interdire tout rejet, dépôt de matériaux, dans le lac.
- aménager des aires de stationnement des engins de chantier éloignées des berges du lac.

- mesures d’accompagnement :

- aménagement dans les secteurs de roselières où le risque de dérangement peut-être élevé, d’une barrière basse marquant clairement la limite et empêchant l’intrusion.
- réalisation d’un suivi écologique afin de poursuivre la connaissance de ce site.
- plantation de roselières en formation dense le long des cheminements côté lac, pour assurer un écran vis-à-vis des oiseaux d’eau hivernant.
- les cheminements seront aménagés avec un matériau adapté, limitant au maximum les risques de contamination du lac.

- en phase de gestion :

- maintenir une végétation de phragmitaie très dense le long des zones de roselières existantes, pour assurer la tranquilité des oiseaux d’eau.
- sensibiliser les usagers du site aux pratiques permettant de maintenir la qualité des différents habitats d’espèces.
- interdire les chiens non tenus en laisse
- pour la gestion du parc, bannir l’usage de désherbage chimique, et utiliser des méthodes alternatives (binage, broyat...)
- pour les opérations de végétalisation et de plantation du parc, nécessité de limiter la palette végétale aux variétés indigènes telles que le Frêne, le Saule, l’Aulne et le Chêne.

9. Conclusion

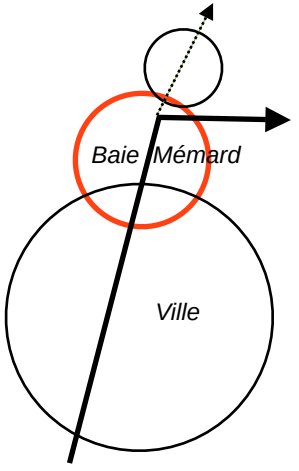

écotone *: zone de transition écologique entre deux écosystèmes. Un écotone est une "zone tampon" qui protège le "coeur d'habitat" et sert à créer une transition douce avec "la matrice écopaysagère".*

Ce parc s'appelle **parc écotone** car la Baie de Mémard joue tout d'abord, à l'échelle territoriale, le rôle de "zone tampon" qui protège "le coeur d'habitat" (zone plus intime après la Baie accueillant le projet de sentier *découverte au fil de l'eau*) de la "matrice écopaysagère" (la ville d'Aix les Bains.) Elle est le dernier poumon vert en bout de promenade urbaine, le pôle calme découverte nature.

A l'échelle du site, cette baie contient un **milieu écotone** la roselière qui détermine son identité de pôle calme découverte nature.

Enfin dans le traitement paysager puis architectural, tout le travail consiste à jouer **sur les notions de seuils, de limites, de lisières pour désenclaver, ouvrir cette baie au public** afin de lui faire découvrir l'écosystème présent à côté de lui. En effet le projet vise à **sensibiliser les usagers par une approche dynamique et participative,** plutôt que de se limiter à mettre la nature sous cloche par un système d'interdictions.

" La porosité des frontières : il existe des frontières qui ne sont pas toutes des limites. A bas le culte des barrières, il y a tout un travail à faire sur l'espace public pour désenclaver, relier, liaisonner, là où on a coupé, fermé, bloqué. Une bordure peut être le passage vers un ailleurs à découvrir et non forcément une barrière à franchir."

Pascal Dutertre

10. Bibliographie

Sauzet M., Berque A., Ferrier J. P., *Entre Japon et Méditerranée : architecture et présence au monde,* Paris, Massin éditeur, 189 p., 1999.

Raymond Castel*, Lac du Bourget : 50 ans de recherches archéologiques 5000 ans d'histoire*, Montmélian, éditions La Fontaine de Siloé, 255 p., 2004

Pallière Johannès, *Le lac du Bourget- lac majeur de France,* Montmélian, éditions La Fontaine de Siloé, 460 p., 2003.

François Fouger, *Le lac du Bourget photographies de 1870-1970*, numéro hors série de la revue "Arts et Mémoire" édité par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix les Bains.

Tellier Laurence, *Aix en Savoie hier et aujourd'hui,* Montmélian, éditions La Fontaine de Siloé., Montmélian., 145 p., 2009.

Alejandro Bahamon, Ana Maria Alvarez, *Habitat lacustre, l'architecture : du vernaculaire au contemporain,* Paris, éditions l'inédite, 140 p., 2009.

G. Bachelard, *L'eau et les rêves*

H. Plummer, Architectes de lumière,éditeurs Hazan, 2009, 256 p.

Terre sauvage (territoires remarquables), *Lac du Bourget une merveilleuse histoire naturelle,* éditions Bayard Nature, juillet 2005.

Sébastien Marot, “L’art de la mémoire, le territoire et l’architecture.” , le visiteur, n°4, été 1999, 114 p.

Christine Desmoulins, *25 musées,* éditions du moniteur 2005, 160 p.

Michel Périgord et Pierre Donnadieu *Le paysage*, éditions Armand Colin, Paris, 2007, 125 p.

Guide sur les jardins partagés édités par le CAUE de Lyon

Paul Cooper, *Jardin sans limites*, éditions hachette, 167 p.